



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

# Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

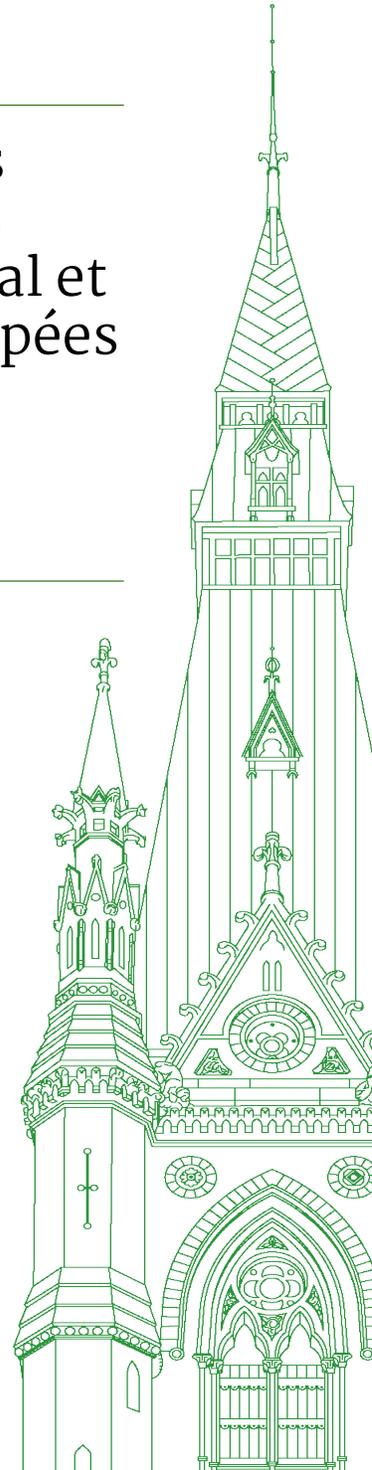
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 009**

Le jeudi 3 décembre 2020

---

Président : M. Sean Casey





## Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le jeudi 3 décembre 2020

• (1640)

[Traduction]

**Le président (M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.)):** La séance est ouverte.

Bienvenue à la réunion du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes.

La séance d'aujourd'hui se déroule selon une formule hybride, conformément à l'ordre adopté par la Chambre le 23 septembre. Les délibérations sont diffusées sur le site Web de la Chambre des communes.

Pour votre information, la webdiffusion ne fera voir que la personne qui parle, plutôt que l'ensemble du Comité. Pour assurer le bon déroulement de la réunion, j'aimerais établir quelques règles.

Je rappelle aux membres du Comité et aux témoins qu'ils peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation sont disponibles. Vous pouvez, au bas de votre écran, choisir l'anglais ou le français. Avant de parler, veuillez attendre que je vous donne la parole. Si vous participez par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone quand vient le temps de parler et assurez-vous d'éteindre votre micro lorsque vous n'avez pas la parole. Je vous rappelle que toutes les interventions des membres doivent être adressées à la présidence.

En raison du retard causé par les votes à la Chambre, nous avons demandé aux témoins de se préparer à comparaître ensemble, en grand groupe. Je tiens à les remercier d'avoir fait preuve de souplesse à cet égard.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins: le grand chef Serge Simon du Conseil mohawk de Kanesatake, le chef Ralph Leon fils de la Première Nation Sts'ailes, Susan McGee et Matthew Ward, respectivement directrice générale et directeur, Planification et mobilisation, de Homeward Trust Edmonton, ainsi que Marcel Lawson-Swain, directeur général de la Lu'ma Native Housing Society.

Grand chef Simon, vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Bienvenue au Comité. Vous avez la parole.

**Le greffier du Comité (M. Andrew Wilson):** Je suis désolé, monsieur Casey, mais le grand chef Simon est absent.

**Le président:** D'accord. Nous allons donc passer à Mme McGee.

Vous avez cinq minutes. Allez-y.

**Mme Susan McGee (directrice générale, Homeward Trust Edmonton):** Merci beaucoup, et bon après-midi. Je suis heureuse d'avoir été invitée de nouveau à témoigner devant le Comité, vu l'importance du rôle qu'il joue. Je m'appelle Susan McGee, et je

suis la directrice générale de Homeward Trust Edmonton. Homeward Trust est un organisme communautaire qui applique une approche de planification des systèmes pour mettre fin à l'itinérance à Edmonton. Nous sommes une entité locale qui participe au programme Vers un chez-soi et qui produit des rapports sur sa mise en œuvre. Nous avons activement encouragé l'évolution de la Stratégie nationale sur le logement et soutenu, de diverses façons, des stratégies de lutte contre l'itinérance.

Je suis également la représentante régionale pour l'Alberta au conseil d'administration de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine et membre du caucus autochtone de l'ACHRU depuis sa création. Je suis accompagnée aujourd'hui de Matthew Ward, directeur de la planification et de la mobilisation à Homeward Trust. Le rôle de M. Ward consiste notamment à appuyer le conseil consultatif des Autochtones dans les consultations en cours pour préparer la prochaine étape de notre réponse à la pandémie auprès des membres de la communauté autochtone à Edmonton.

Homeward Trust réunit des fonds provenant de tous les ordres de gouvernement pour aider les fournisseurs de services, les communautés autochtones et les partenaires gouvernementaux à Edmonton à planifier, à appliquer et à surveiller collectivement des solutions pour mettre fin à l'itinérance. Nous étions une entité locale née en 1999, mais en 2008 nous nous sommes restructurés en fusionnant avec deux autres organismes pour devenir une structure globale, dont au moins quatre des neuf membres du conseil d'administration sont identifiés comme Autochtones et qui doté d'un conseil consultatif autochtone distinct qui sert d'organe consultatif de la communauté autochtone.

Nous nous félicitons d'avoir l'occasion de vous parler aujourd'hui dans le cadre de l'étude entreprise par le gouvernement du Canada sur les solutions de logement pour les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique en vue de mettre fin à l'itinérance chez les Autochtones. À Edmonton, comme partout ailleurs au Canada, les Autochtones sont largement surreprésentés parmi les personnes en situation d'itinérance. Ils représentent actuellement 58 % — chiffre qui tend à la hausse — de notre liste nominative, alors qu'ils ne comptent que pour environ 5 % de la population totale de la ville.

Homeward Trust travaille en partenariat avec 14 organismes autochtones locaux et les finance directement en utilisant les fonds autochtones du programme Vers un chez-soi, mais aussi ceux des collectivités désignées de Vers un chez-soi, ainsi que nos ressources provenant des gouvernements provincial et municipal. Cela permet d'optimiser l'affectation de ce financement tout en réduisant le travail administratif des organismes de première ligne en vue d'obtenir les résultats souhaités par les multiples bailleurs de fonds et de soutenir une intervention coordonnée du secteur.

Le Comité a entendu des dirigeants et des organismes autochtones parler de l'importance cruciale d'accroître les investissements qui ciblent directement les besoins en matière de logement et de soutien des Autochtones. De multiples sources confirment que les Autochtones vivant en milieu urbain et dans les régions rurales et nordiques sont confrontés à des défis particuliers pour faire en sorte que les efforts faits pour répondre à leurs besoins soient dirigés par des Autochtones, qui sont les mieux placés pour comprendre les besoins des communautés locales et y répondre.

Homeward Trust appuie l'approche « pour les Autochtones, par les Autochtones » devant le Comité et reconnaît qu'une stratégie nationale particulière dirigée par des Autochtones est nécessaire. Une telle stratégie devrait tirer parti de l'expérience et des connaissances des organismes et des dirigeants locaux et soutenir les priorités locales qui reflètent les besoins particuliers des communautés ainsi que la diversité de la culture autochtone dans l'ensemble du pays.

Nous sommes dans une situation critique du fait que le besoin de logements abordables dépasse de loin les ressources existantes depuis si longtemps et que les projets répondant à des critères d'abordabilité réelle et offrant un soutien suffisant pour améliorer les conditions de vie des personnes et des familles sont très difficiles à préparer et à réaliser, vu les exigences actuelles relatives aux demandes. La surreprésentation des Autochtones parmi ceux ayant besoin d'un logement est bien connue. En l'absence d'une stratégie nationale de logement pour les Autochtones, nous perpétuerons cette situation pour les générations à venir.

De nombreuses études en sont arrivées à la même conclusion. Les montants peuvent varier, de même que l'imputation des coûts, mais nous savons que l'itinérance coûte plus cher que les solutions. Nous savons quelles sont ces solutions. Nous comprenons l'importance de plans clairs, et ce sont des données probantes et des objectifs réalisables qui orientent une grande partie de notre travail à Homeward Trust. Cependant, nous comprenons aussi que le mieux peut-être l'ennemi du bien. Nous encourageons fortement les membres du Comité et tous les députés à prioriser les mesures et à aller de l'avant en faisant confiance, comme cela est bien justifié, aux organismes et aux dirigeants autochtones en tant que partenaires dans cet effort.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. M. Ward et moi serons heureux de répondre à vos questions.

• (1645)

**Le président:** Merci beaucoup, madame McGee.

La parole est maintenant au chef Leon.

Allez-y, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

**Le chef Ralph Leon Jr. (Première Nation Sts'ailes):** Merci.

Tout d'abord, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui. Je ne savais pas à quelle réunion j'allais assister. M. Vis m'a pour ainsi dire « porté volontaire » pour aller où je devais être, pour faire ce que je devais et pour parler du genre de choix que j'allais aider à déterminer. C'est toujours un honneur pour moi de pouvoir ajouter mon grain de sel et même, selon le cas, d'en mettre beaucoup plus. Vous devrez peut-être lever la main pour me faire taire parce que, quand je commence à parler, je me transforme en politicien et je deviens intarissable.

Nous parlons de logement aujourd'hui. Notre communauté, qui se trouve en milieu rural, est à près d'une heure de route d'une ville, dans un sens ou dans l'autre. Pour aller faire l'épicerie, il faut vraiment planifier. Il faut prévoir faire le plein d'essence, manger avec sa famille à l'aller, magasiner sur place, puis rentrer chez soi.

Environ la moitié de nos membres vivent dans notre communauté. Nous avons une longue liste d'attente pour le logement, mais nous avons fait preuve de créativité avec nos micro-maisons, des maisons d'une ou de deux chambres à coucher. Nous en avons construit un bon nombre. Nos jeunes peuvent utiliser ces maisons, pour s'établir ou fonder une famille. Auparavant, si quelqu'un obtenait une maison, c'est qu'il était d'une famille nombreuse. C'était inmanquablement les familles nombreuses qui obtenaient les maisons. Il y avait donc un problème.

Beaucoup de nos maisons ont été construites dans les années 1980 par la SCHL et les Affaires indiennes. Les entrepreneurs sont venus construire les maisons, mais en prenant autant de raccourcis que possible pour faire un coup d'argent rapide dans nos communautés. C'est devenu un problème aujourd'hui. Nous demandons des fonds pour des rénovations. Pourquoi? À cause de la moisissure dans les greniers du fait d'une mauvaise ventilation. Nous devons aussi retaper l'extérieur des maisons parce que les travaux de terrassement n'ont pas été bien effectués. Nous devons être assez créatifs ici, à Sts'ailes.

Nous sommes une bande indépendante, une tribu indépendante. Nous ne sommes pas signataires de traité. Nous ne participons à aucun processus de traité et nous n'y croyons pas. Nous croyons en un accord de réconciliation, auquel nous nous attellerons bientôt, espérons-le, dès que la pandémie le permettra.

Nous allons inviter notre député Brad Vis, qui est déjà venu ici à quelques reprises et qui a vu notre communauté, ce qui est une bonne chose. On ne peut pas travailler avec une communauté à moins de savoir avec qui on travaille. Nous allons bâtir cette relation à notre façon. Nous allons mettre la table et l'inviter ici. Ensuite, nous parlerons de nos affaires comme il faut en parler.

Nous devons faire [*Inaudible*]. Dans notre langue [*Inaudible*] signifie l'interconnectivité que nous avons tous ensemble. Nous sommes tous interconnectés d'une façon ou d'une autre parce que nous venons de l'unique Terre mère, chacun d'entre nous. Nous venons d'une mère. C'est ce que nos aînés nous disent, et c'est toujours ce que nous enseignons.

Je suis heureux et j'ai hâte que M. Vis vienne ici et travaille avec nous. Le logement est vraiment important pour nous. Nous avons besoin d'un chez-nous.

[*Inaudible*]

Merci de votre attention.

• (1650)

**Le président:** Merci, chef Leon.

Nous passons maintenant à M. Lawson-Swain, pour cinq minutes.

**M. Marcel Lawson-Swain (directeur général, Lu'ma Native Housing Society):** Merci, monsieur le président.

Je me joins à vous aujourd'hui depuis Delta, en Colombie-Britannique, sur le territoire traditionnel de la Première nation Tsawwassen. Je suis directeur général de la Lu'ma Native Housing Society, de la First Funds Society, de la Lu'ma Medical Centre Society, de l'Aboriginal Land Trust et de la Lu'ma Development Management Ltd. Je suis également coprésident du Metro Vancouver Aboriginal Executive Council, membre du comité de l'Initiative nationale d'innovation pour les logements destinés aux Autochtones et membre du comité du caucus autochtone national sur l'itinérance en milieu urbain, rural et éloigné. Je suis également avocat de profession.

Je suis heureux de comparaître devant le Comité au nom du groupe Lu'ma. Je tiens à remercier le Comité d'avoir écouté les Canadiens autochtones et d'avoir entendu les préoccupations et les défis financiers des fournisseurs de services de logement et de lutte contre l'itinérance autochtones de partout au pays.

Lu'ma est née il y a 40 ans à partir du simple rêve d'offrir des logements abordables aux peuples autochtones. Depuis, notre société s'est transformée en un vaste organisme communautaire qui offre une grande gamme de services. Il s'agit notamment de logements sociaux, de logements abordables, de logements modulaires, de services aux sans-abri, de programmes pour les jeunes, de l'Aboriginal Patients' Lodge, de services médicaux, de boîtes vocales communautaires et de services de développement de projets immobiliers à vocation sociale.

Nous sommes également l'entité communautaire représentant des collectivités autochtones et non autochtones de Metro Vancouver et d'autres régions de la Colombie-Britannique dans le cadre du programme fédéral Vers un chez-soi. Nous souhaitons voir le jour où les Autochtones des régions urbaines, rurales et éloignées auront le même niveau d'accès au logement et aux services qui sont offerts à tous les autres Canadiens et aux Autochtones qui bénéficient d'une reconnaissance légale, c'est-à-dire les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement et les Canadiens devront faire preuve de volonté politique et prendre des mesures audacieuses et courageuses.

Il convient de souligner que les Autochtones des régions urbaines, rurales et éloignées sont les laissés pour compte de ce pays et que, pour la plupart, ils sont sans terre et sans statut légal en tant que peuple. Nous sommes témoins de violations graves et systématiques du droit au logement. Au Canada, environ 80 % des Autochtones vivent dans des collectivités urbaines, rurales ou éloignées. Même si nous comptons pour environ 4 % de la population totale, nous sommes surreprésentés parmi les sans-abri au pays. Le taux d'itinérance chez les Autochtones au Canada se situe entre 30 et 80 %. Les données rendues disponibles grâce au dénombrement ponctuel national des sans-abri indiquent que les Autochtones représentent 30 % de la population des sans-abri dans 61 communautés du programme Vers un chez-soi. Ces chiffres ne sont pas que des chiffres; ils représentent aussi des membres de nos communautés, de nos nations et, dans bien des cas, de nos familles.

Dans les collectivités urbaines, rurales et éloignées, nous venons de milieux, de nations autochtones et d'expériences de vie d'une réelle diversité. Les fournisseurs de services comme Lu'ma et les nombreux autres qui font partie du caucus autochtone national sur l'itinérance en milieu urbain, rural et éloigné ont en commun un engagement de longue date à servir nos collectivités conformément à nos connaissances, nos pratiques et nos enseignements culturels.

Je tiens à signaler au Comité que la situation des sans-abri chez les Autochtones des régions urbaines, rurales et éloignées s'est ag-

gravée depuis 1983, date à laquelle le gouvernement fédéral a mis fin au programme de logement social prévu dans la Loi nationale sur l'habitation. Bien que nous ayons beaucoup souffert avant cette période, les conditions de l'itinérance n'ont cessé de s'aggraver jusqu'au point où nous en sommes aujourd'hui. Depuis, donc pendant 27 ans, le Canada continue de financer les nations sur la base de leur reconnaissance légale, tandis que les collectivités urbaines, rurales et éloignées souffrent de n'avoir que des programmes disparates qui les laissent dans le désespoir.

L'an dernier, nous étions l'un des nombreux organismes autochtones à avoir écrit une lettre au premier ministre dans laquelle nous demandions que le Canada reconnaisse le droit à des ressources adéquates pour une stratégie nationale sur le logement et l'itinérance des Autochtones en milieu urbain, rural et éloigné, à être élaborée et mise en œuvre par les fournisseurs de logements et de services des régions urbaines rurales et éloignées; que le Canada reconnaisse les fournisseurs de logements et de services des régions urbaines, rurales et éloignées comme des expressions de l'autodétermination des Autochtones, suivant l'arrêt de la Cour d'appel fédérale dans l'affaire Misquadis et conformément aux articles 4, 21 et 23 de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones; que le Canada adopte une loi reflétant les droits énoncés dans la Loi sur la stratégie nationale sur le logement, qui reconnaît que le logement adapté à la culture est effectivement un droit de la personne pour les Autochtones dans les régions urbaines, rurales et éloignées.

• (1655)

Ce que je viens d'exposer, je l'ai dit dans l'espoir sincère que nos conditions de logement et d'itinérance seront priorisées dans la mise en œuvre par le gouvernement fédéral de la Stratégie nationale sur le logement en tant que question relevant des droits de la personne et conformément à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, afin qu'un jour les Autochtones vivant en milieu urbain, rural ou éloigné aient le même accès au logement et aux services que tous les autres Canadiens et les nations autochtones reconnues.

Merci de votre attention.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Lawson-Swain.

Nous allons maintenant passer aux séries de questions, en commençant par les conservateurs.

Monsieur Kent, vous avez la parole, pour six minutes.

**L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC):** Merci, monsieur le président. Je vais commencer par demander à notre greffier si le grand chef Simon a été en mesure de communiquer avec nous.

Il ne l'a pas fait? Merci.

Je remercie tous nos témoins d'avoir comparu et d'avoir fait preuve de patience en attendant nos votes à la Chambre cet après-midi.

Je m'adresse d'abord à Mme McGee. Je me demande, vu les besoins de logements abordables pour les Autochtones à Edmonton, si vous avez communiqué avec la Ville d'Edmonton pour obtenir une part des 17 millions de dollars destinés aux grandes villes dans le projet de création rapide de logements.

**Mme Susan McGee:** Nous l'avons certainement fait. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Ville d'Edmonton et nous avons déjà présenté un certain nombre de projets dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements, au-delà certainement du financement initial et global attribué à la Ville d'Edmonton. Dans ce contexte, nous avons établi des cibles pour tous nos projets, et nous prévoyons que certains projets seront spécifiquement autochtones. De plus, tous nos organismes ont également soutenu et continuent de soutenir les membres des communautés autochtones avec des cibles d'au-delà de 60 %.

Au cœur de tout ce travail, il y a le désir de répondre aux besoins en matière de logement des membres des communautés autochtones.

**L'hon. Peter Kent:** Pourriez-vous nous dire quel est votre parc de logements actuel et comment vous voyez cela ou comment vous espérez l'accroître grâce à l'Initiative pour la création rapide de logements?

**Mme Susan McGee:** Fait intéressant, en Alberta, nous avons des exploitants indépendants à l'extérieur de nos portefeuilles de logements sociaux et nous avons quelques centaines d'unités de logement au sein de la collectivité qui sont le résultat du financement de logements sociaux provenant à l'origine, dans les années 1970, du programme de la SCHL. Nous avons d'autres organismes qui, de façon indépendante, ont créé environ 100 unités de logement supplémentaires.

Notre travail à la Homeward Trust est avant tout très axé sur les logements avec services de soutien et, plus particulièrement, sur l'élimination de l'itinérance. Dans le cadre de notre travail, nous avons établi une cible de 900 logements avec services de soutien au cours des cinq prochaines années, dont au moins 60 % seront destinés à des membres de la communauté autochtone. Il est certain que le besoin de logements sociaux et de logements subventionnés est beaucoup plus grand, bien au-delà de ce que nous finançons et exploitons.

**L'hon. Peter Kent:** Ai-je raison de supposer que, contrairement à ce qui se passe dans les réserves ou dans les régions éloignées, il ne s'agit pas tant de maisons unifamiliales que d'immeubles à logements multiples?

**Mme Susan McGee:** C'est exact. Nous avons des duplex et des quadruplex, mais nous nous concentrons principalement sur les immeubles à logements multiples.

**L'hon. Peter Kent:** Merci.

Je vais maintenant m'adresser à M. Lawson-Swain.

Monsieur Lawson-Swain, la Lu'ma Native Housing Society a une longue histoire, et fructueuse aussi pour peu qu'on considère les 500 unités de logement que vous avez réussi à créer. Quand vous parlez de besoins continus, de combien d'unités de logement supplémentaires s'agit-il?

**M. Marcel Lawson-Swain:** Apparemment, nous avons environ 600 unités de logement en cours de construction, mais le besoin est énorme ici dans le District régional du Grand Vancouver. Nous avons 6 000 demandeurs de logement sur notre liste d'attente. Nous disons souvent qu'il faudrait attendre 85 ans pour obtenir un logement à Lu'ma. C'est extrêmement long. Pour répondre aux besoins de notre communauté, il nous faudrait construire 600 logements par année pendant les 10 prochaines années. Juste pour réduire à zéro notre liste d'attente.

Il ne faut pas oublier que dès qu'ils atteignent leur majorité, les jeunes autochtones quittent leurs foyers d'accueil et viennent gonfler ces chiffres. Chaque année, 700 jeunes autochtones quittent leur famille d'accueil et la moitié d'entre eux se retrouvent en situation d'itinérance dans la rue.

Pour répondre à nos besoins, il nous faudrait près de 1 000 unités de logement par année pendant les 10 prochaines années.

• (1700)

**L'hon. Peter Kent:** Vous avez dit que 600 unités de logement sont en construction?

**M. Marcel Lawson-Swain:** Oui, il y en a 600. Nous nous sommes engagés à en construire 350 au moyen des fonds versés par BC Housing et d'autres fonds et nous avons acheté des emplacements pour environ 300 autres logements. Nous sommes aussi en train de préparer une demande de financement au gouvernement.

**L'hon. Peter Kent:** Les restrictions et les mesures de précaution relatives à la COVID ont-elles eu un impact sur ces travaux?

**M. Marcel Lawson-Swain:** Curieusement, pas beaucoup. Nos équipes travaillent sans relâche et nous nous en sommes plutôt bien tirés durant la pandémie.

**L'hon. Peter Kent:** Une dernière question. J'imagine que vous n'êtes pas visés par le volet des grandes villes de l'initiative de création rapide de logements, mais pensez-vous présenter des demandes dans le volet des projets qui vient en aide aux organismes de gouvernance autochtones?

**M. Marcel Lawson-Swain:** Oui, nous avons déjà présenté une demande et nous attendons la décision de la SCHL.

**L'hon. Peter Kent:** Je vous remercie, monsieur.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci à vous, monsieur Kent.

Monsieur Turnbull, c'est maintenant à vous. Vous avez six minutes.

**M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.):** Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie également les témoins d'être parmi nous aujourd'hui. J'ai beaucoup d'admiration pour le travail que font vos organisations. J'ai fait une petite recherche hier soir sur vos organisations respectives, et je vais poser ma première question à vous, madame McGee, au sujet de Homeward Trust Edmonton.

En consultant votre site Web, j'ai été très impressionné par votre système de planification à jour et votre tableau de bord et aussi par votre façon de mesurer vos progrès vers l'élimination de l'itinérance. Si j'ai bien compris, vous répartissez les fonds par le biais du Vers un chez-soi et que vous financez, je pense, 14 organisations dirigées par des Autochtones. Est-ce exact?

**Mme Susan McGee:** Pour le moment, oui.

**M. Ryan Turnbull:** Très bien, excellent. Pensez-vous que le programme Vers un chez-soi répond aux besoins des Autochtones des régions urbaines, rurales et nordiques?

**Mme Susan McGee:** Ce programme est mis en œuvre d'une manière vraiment efficace. Il est très important de le souligner. Il laisse les communautés prendre leurs propres décisions et engage la participation du comité consultatif communautaire. Il est souvent difficile d'assurer la cohérence entre les différents systèmes et d'utiliser une approche coordonnée. Le programme Vers un chez-soi favorise justement la coordination. Ce programme nous a permis de disposer de plus d'argent, ce qui a été vraiment essentiel, en particulier à notre bureau d'Edmonton. C'est la première fois que les montants consacrés à l'itinérance sont en hausse depuis que nous avons commencé à travailler dans le cadre du programme Logement d'abord, en 2009. Le nombre de sans-abri avait diminué dans son ensemble, mais il commence à remonter. Dans les circonstances, nous aurons de la difficulté à maintenir le rythme pour les logements et à faire baisser ce nombre. Nous aurons besoin de plus de ressources, mais je pense qu'il faut souligner les éléments positifs de ce programme.

**M. Ryan Turnbull:** C'est très bien. Selon vous, y a-t-il des améliorations à apporter et lesquelles?

**Mme Susan McGee:** Je pense que nous sommes tous à bout de souffle à cause de la pandémie. C'est très inquiétant et, honnêtement, cela fait un peu peur. Nos projets sont freinés par de nombreuses éclosions. Nous avons toutefois tiré des leçons positives de tout cela, et je pense que nous arrivons à déployer des ressources beaucoup plus rapidement et plus efficacement et à prendre des décisions dans des délais beaucoup plus serrés.

J'espère vraiment que nous avons appris de cela et que nous ne reviendrons jamais à notre approche d'avant la pandémie, quand la crise sera derrière nous. Je pense que c'est déjà une amélioration. Comme les décisions sont prises localement, nous sommes plus efficaces.

**M. Ryan Turnbull:** Pour nous aider à mener notre étude à bien et à obtenir le meilleur résultat possible pour les Autochtones des milieux urbains, ruraux et nordiques, tout en comblant leurs besoins en matière de logement, quels conseils nous donneriez-vous pour orienter notre étude?

Monsieur Lawson-Swain, je vais vous poser la même question ensuite parce que je suis certain que vous aurez de précieux conseils à nous donner vous aussi.

Madame McGee, je commence par vous.

**Mme Susan McGee:** J'ai essayé d'en parler dans mes remarques préliminaires. Je crois vraiment qu'il y a un leadership exceptionnel au sein de nos organisations qui se sont retrouvées dans une situation d'urgence et d'attente — c'était certainement le cas avant la mise en place de la Stratégie nationale sur le logement et encore aujourd'hui, nous attendons le nouveau volet sur le logement autochtone dans les milieux urbains, ruraux et nordiques. Les choses ne vont pas assez vite. Pour parler franchement, nous sommes préoccupés et voulons savoir si les montants seront à la hauteur des besoins, parce que nos ressources sont tellement limitées par rapport à ce dont nous avons besoin.

Je pense donc que nous devons cesser de planifier et que nous devons passer à l'action. Il faut vraiment débloquer des fonds et faire confiance aux organisations qui sont là pour ça.

• (1705)

**M. Ryan Turnbull:** Merci.

Monsieur Lawson-Swain, souhaitez-vous ajouter quelque chose à cela ou faire une autre suggestion?

**M. Marcel Lawson-Swain:** J'irais même plus loin. Je pense qu'à ce stade-ci, nous avons besoin de nous doter d'une loi prévoyant la création d'une coalition nationale du logement autochtone regroupant des gens de l'ensemble du pays. Il faudrait commencer par adopter la loi, choisir ensuite des représentants de partout au pays pour siéger au sein d'un conseil national du logement autochtone et s'entendre rapidement sur le montant des fonds requis pour mettre cela en œuvre.

Je suis d'accord avec Mme McGee. On insiste beaucoup sur le montant dont nous avons besoin pour répondre à nos besoins et sur le budget requis pour y arriver. Je pense que ce montant s'élèverait facilement autour de 2,5 milliards et 5 milliards de dollars pour les 10 prochaines années.

En plus de ce montant d'argent consacré aux immobilisations, nous devons nous rappeler qu'à une époque, un programme avait été mis en place en vertu de l'article 56.1 de la Loi nationale sur l'habitation. C'était vraiment le gros lot du logement social à travers le pays pour les fournisseurs de logements aux Autochtones des milieux urbains, parce que non seulement ce programme fournissait des ressources pour les immobilisations, mais aussi des subventions de fonctionnement, qui sont essentielles pour que les organisations qui s'occupent du logement autochtone urbain puissent fonctionner comme des organisations sans but lucratif.

Il n'y a pas de revenu à faire là-dedans. Nous essayons de répondre aux besoins les plus criants des gens de l'ensemble du pays, les gens les plus difficiles à loger. Nous ne pouvons donc pas nous tourner vers le marché locatif et demander à nos organisations de payer des loyers au prix du marché pour pouvoir payer leurs hypothèques.

**M. Ryan Turnbull:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Turnbull.

[Français]

Madame Chabot, vous avez la parole pour six minutes, s'il vous plaît.

**Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ):** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, chers témoins, de votre présence. On a bousculé votre horaire.

D'abord, au nom de tous mes collègues présents, je veux excuser l'absence du grand chef Simon qui était l'un des témoins de ma région. Nous avons tenté nous aussi de le joindre; il a sûrement une bonne raison d'être absent. Je suis désolée de cela. Je suis certaine qu'il est désolé aussi.

Ma première question va s'adresser au chef Leon.

Je vous remercie de votre présence. Si on vous a poussé à être là, c'est parce qu'il y avait certainement de bonnes raisons. Votre témoignage nous en a fourni, et j'en ai été particulièrement interpellée. Je me questionne sur ce que vous avez dit.

Vous avez besoin d'augmenter le parc de logements abordables. Vous avez parlé des problèmes de manque de logements, mais surtout des problèmes de moisissures et de rénovations. Il y a là une réalité. Vous êtes dans une réserve.

Voici ma question: comment les programmes fédéraux de stratégies de logement s'appliquent-ils? Comment pouvez-vous réussir à régler ces questions avec des programmes fédéraux?

[Traduction]

**Le président:** Chef Leon, cette question s'adresse à vous, je pense.

**Le chef Ralph Leon Jr.:** Merci pour votre question, mais je ne comprends pas le français et je n'ai pas compris la question.

**Le président:** Chef, au bas de l'écran, vous voyez un globe terrestre et la mention « interprétation ». Si vous cliquez sur ce bouton, vous aurez le choix entre « anglais » « français » et « parqué ». Si vous appuyez sur « anglais », vous aurez l'interprétation simultanée des propos de Mme Chabot.

• (1710)

[Français]

Madame Chabot, je peux recommencer votre temps de parole.

Vous pouvez poser votre question à nouveau; le témoin a maintenant accès à l'interprétation.

**Mme Louise Chabot:** D'accord. Je poserai ma question plus brièvement,

Chef Leon, je vous remercie de votre témoignage sur la réalité de votre communauté en réserve.

À la lumière des problèmes dont vous nous avez fait part, soit le manque de logements abordables ainsi que l'état de ces logements, avez-vous accès à des fonds destinés aux communautés autochtones?

C'est l'un des volets sur la Stratégie nationale sur le logement qui vise à fournir des logements aux collectivités. Il comporte aussi un volet pour les Autochtones.

Est-ce un programme dont vous bénéficiez et qui permet de répondre à vos besoins?

[Traduction]

**Le chef Ralph Leon Jr.:** D'abord, je vous remercie pour cette question.

Je le répète, chez nous, environ 1 200 membres de notre communauté vivent dans la réserve et nous avons 198 maisons ici pour les loger. Cela pose un problème. Plus de la moitié de ces personnes doivent vivre hors de la réserve pour obtenir un logement.

Comme l'ont dit M. Lawson-Swain et Mme McGee, de nombreux membres de nos communautés finissent par faire appel à leurs organisations pour se trouver un logement.

Ici à Sts'ailes, nous avons essayé de construire des micro-maisons d'une ou deux chambres à coucher. C'est moins cher de commencer par ça. Nous sommes toujours financés par la SCHL et nous faisons aussi affaire avec Services aux Autochtones Canada. Nous utilisons la subvention du ministère, mais nous avons toujours un problème d'argent. Le ministère nous verse très peu d'argent, juste assez pour les fondations et les fosses septiques, c'est tout.

De plus, pour obtenir une maison, les gens doivent avoir un emploi. Ils doivent démontrer qu'ils ont les moyens d'acquérir eux-mêmes une maison. Nous avons beaucoup de problèmes qui se chevauchent et nous finissons par nous retrouver avec un gros problème. Nous, les dirigeants, nous voulons que les gens restent chez nous, mais comme l'a dit M. Lawson-Swain, il faudrait que nous construisions au moins une centaine de maisons par année pour que tout le monde reste dans la communauté.

Je vous remercie pour votre question.

[Français]

**Mme Louise Chabot:** Je vous remercie.

Ma prochaine question s'adresse à Mme McGee.

Nous avons pris connaissance d'un rapport de 2017 de votre organisme qui indique que, malgré les progrès accomplis au cours des 10 dernières années, il y a encore un grand écart entre les besoins et les réalisations en matière de logements.

Vous avez indiqué avoir besoin d'un financement à hauteur de 230 millions de dollars jusqu'en 2022.

Quelles sont les sources de financement fédérales qui pourraient vous aider et soutenir vos efforts?

[Traduction]

**Mme Susan McGee:** Actuellement, nous administrons les fonds du programme Vers un chez-soi. Nous avons obtenu des fonds qui nous ont vraiment permis de mieux répondre aux besoins, surtout pendant la pandémie.

J'ai cependant une mise au point à faire au sujet de ce rapport. À l'époque, nous nous réjouissons d'avoir réussi à réduire de 45 % le nombre de sans-abri dans notre communauté. Notre programme Logement d'abord était très solide et fiable. Depuis le début de la pandémie, nous logeons en moyenne 120 à 140 personnes par mois, mais nous avons vu arriver un afflux de sans-abri qui dépasse le nombre de logements. Les chiffres sont en hausse. Notre liste d'attente pour l'achat d'une maison est passée de 1 500, à l'époque, à près de 2 000 personnes aujourd'hui.

Pour calculer le montant total du financement, par rapport à ces 230 millions de dollars, il faudrait qu'on y travaille encore, mais du côté du gouvernement fédéral, les fonds du programme Vers un chez-soi jouent un rôle essentiel. De plus, pour divers aspects de l'étude du Comité et d'après ce que nous avons appris durant la pandémie, il y a d'autres domaines importants. Nous traversons une crise de santé publique. Nous travaillons très fort avec différents secteurs gouvernementaux pour suppléer aux fonds de Vers chez-soi avec l'argent d'autres programmes. En fait, tous ces objectifs doivent être établis en fonction des priorités de Vers un chez-soi et de la Stratégie nationale sur le logement.

Ce n'est pas facile de dire quels autres secteurs gouvernementaux pourraient fournir un supplément ou s'assurer que tout fonctionne bien, mais je crois vraiment que cela nécessite un effort coordonné.

• (1715)

**Le président:** Je vous remercie, madame Mc Gee.

[Français]

Merci, madame Chabot.

[Traduction]

Madame Gazan, c'est à vous. Vous avez six minutes.

**Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NDP):** Merci, monsieur le président. Je remercie également tous nos témoins de leur présence aujourd'hui.

Ma première question est pour Mme McGee.

L'été dernier, j'ai présenté une motion visant à convertir la PCU en un revenu minimum garanti permanent pour faire en sorte que chaque Canadien puisse vivre dans la dignité et dans le respect de ses droits fondamentaux.

En m'appuyant sur des chiffres, je proposais un revenu minimum destiné aux plus démunis de la société. Il est maintenant évident que les Autochtones ont parmi les personnes qui ont le plus désespérément besoin de logements au Canada.

De plus, dans son appel à la justice 4.5, la commission d'enquête nationale demandait l'établissement d'un revenu annuel garanti pour tous les Canadiens, y compris pour les Autochtones, afin de les aider à répondre à leurs besoins sociaux et économiques.

Croyez-vous qu'un revenu minimum garanti permanent pourrait aider les Autochtones à obtenir un logement et à s'assurer que leur droit au logement est respecté?

**Mme Susan McGee:** Homeward Trust s'appuie beaucoup sur des données et des chiffres. Je vous avoue que nous concentrons nos efforts sur les membres de notre communauté qui ne seraient même pas admissibles à la PCU parce qu'ils n'ont pas travaillé auparavant.

Cela dit, l'une des expériences que nous avons vécues durant la pandémie fait ressortir le fait qu'on ne peut jamais tout savoir. L'afflux de sans-abri, notamment de personnes qui n'avaient encore jamais vécu dans la pauvreté, est directement lié à la pauvreté et au manque de revenu.

Les gens ont besoin d'un revenu. Il faut aussi éviter d'en arriver au point où le manque de logements finira par nuire à la santé physique et mentale des gens. Ce sont des choses dont nous sommes très conscients. Ces pressions sont beaucoup plus fortes que nous l'avions prévu, et des gens vulnérables sont sur le point de se retrouver en situation d'itinérance parce qu'ils n'ont aucun revenu.

**Mme Leah Gazan:** Je suis tout à fait d'accord. C'est la première fois que le taux d'itinérance est si élevé et c'est à cause de la pandémie. C'est très préoccupant.

Ma prochaine question est pour M. Lawson-Swain. J'ai trouvé vos commentaires très intéressants. D'autres témoins nous ont dit que, compte tenu de ce que le gouvernement fédéral offre actuellement pour le logement, des investissements massifs et durables sont nécessaires pour garantir des logements aux Autochtones.

J'ai apprécié vos commentaires sur le racisme systémique. Le sous-financement délibéré des Premières Nations est un exemple éloquent de racisme systémique.

Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

• (1720)

**M. Marcel Lawson-Swain:** *Tansi, boozhoo.*

C'est vraiment difficile de répondre à cette question.

À Vancouver, nous avons demandé au gouvernement d'amorcer le processus de réconciliation en faisant une analyse des obstacles systémiques afin de déterminer quelles politiques et quelles lois conduisent à une discrimination ou une discrimination systémique à l'endroit des Autochtones.

De plus, quand le gouvernement fait des efforts de réconciliation, nous constatons qu'ici, à l'échelle locale, les ministères gouvernementaux ont souvent tendance à enfermer les Autochtones des

centres urbains dans une politique d'équité. Compte tenu de l'histoire particulière et distincte des Autochtones dans ce pays, nous trouvons que c'est un manque de respect à notre égard que d'essayer de nous assimiler au moyen d'un nouveau processus d'égalité ou de nouvelles dispositions en matière d'équité.

Je ne sais pas si cela répond à votre question, mais je pense que nous devons davantage travailler à l'échelle nationale et analyser toutes les règles, politiques et lois qui créent des obstacles systémiques à notre égard. À ma connaissance, ce travail n'a encore jamais été fait.

J'espère qu'avec le projet de loi C-15 et les nouveaux enjeux liés à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, nous trouverons des moyens de débroussailler ces politiques et d'accroître l'efficacité du travail que nous faisons à l'échelle nationale.

**Mme Leah Gazan:** Oui, merci beaucoup. Pensons à tout l'argent qui a été déboursé à ce jour pour la COVID. Nous représentons 5 % de la population et nous avons reçu moins de 1 % de cet argent. C'est un exemple flagrant de racisme systémique.

Concernant le sous-financement des communautés autochtones, avez-vous l'impression d'avoir suffisamment de ressources pour garantir le droit au logement de chaque personne qui fait appel à vos services?

**M. Marcel Lawson-Swain:** Pas du tout. Nos services sont terriblement sous-financés. Je veux revenir à ce que vous avez dit au sujet des méthodes d'allocation des fonds gouvernementaux au fil des années, à l'échelle tant fédérale que provinciale. Si nous représentons 40 % de la population des sans-abri, nous sommes loin d'obtenir 40 % des fonds. Pour revenir à l'exemple que vous venez de donner au sujet des fonds versés pour la COVID, je pense que c'est un peu injuste que nous ne recevions que 1 % des fonds, alors que nous représentons 5 % de la population.

Nous devons commencer à nous demander ce que nous pouvons faire pour améliorer les conditions de vie au Canada. Nous devons recevoir plus que ce que reçoivent les autres Canadiens, nous devons mettre les communautés autochtones sur un pied d'égalité et reconnaître qu'elles souffrent autant que tous les autres groupes de la population. Si les sans-abri représentent 5 % de la population en général, nous voulons réduire ce pourcentage de 35 à 5 % dans nos communautés. Pour y arriver, nous avons besoin de fonds supplémentaires. Nous savons et comprenons qu'il est possible de débloquer des fonds dans des situations d'urgence, comme nous l'avons constaté à l'échelle de la planète durant la pandémie. Le gouvernement fédéral n'a jamais fourni une aide financière de cette ampleur depuis la Deuxième Guerre mondiale. Nous devons reconnaître qu'il y a urgence dans les communautés autochtones des régions urbaines et éloignées d'un bout à l'autre du pays. Nous devons multiplier les efforts pour régler ce problème et débloquer des fonds en conséquence.

**Mme Leah Gazan:** Merci beaucoup.

**Le président:** Monsieur Lawson-Swain et madame Gazan, je vous remercie.

C'est maintenant au tour de M. Vis. Vous avez cinq minutes, allez-y.

**M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC):** Merci beaucoup.

Mes questions s'adressent à M. Leon, qui vit dans Mission—Matsqui—Fraser Canyon. Si je vous ai invité à comparaître devant le Comité aujourd'hui, monsieur Leon, c'est que vous avez dit plus tôt dans votre témoignage que la réserve compte 1 200 personnes à l'heure actuelle, mais seulement 198 logements. On parle d'une moyenne de six personnes par logement.

Selon ce que je sais au sujet de la Première Nation Sts'ailes, c'est qu'elle est très proactive dans ses efforts pour rejoindre la collectivité plus large, et je l'apprécie. Vous l'avez fait avec l'ancien député et vous avez fait de même avec moi. Les relations sont importantes pour vous, et c'est la raison pour laquelle je vous ai fait venir ici aujourd'hui, parce que vos propos sont très pertinents et doivent être partagés.

J'ai une question à vous poser aujourd'hui. Croyez-vous que la Première Nation Sts'ailes dispose de ressources humaines et financières suffisantes pour élaborer des propositions de projets? En général, combien de temps faut-il à Services aux Autochtones Canada ou à la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour vous répondre lorsque vous présentez une demande concernant un projet?

• (1725)

**Le chef Ralph Leon Jr.:** Je pense que Services aux Autochtones Canada accuse un peu de retard. Ce ministère doit s'occuper de toutes les collectivités de la Colombie-Britannique, et nous sommes l'une des plus importantes et il ne peut tout simplement pas répondre à nos besoins. C'est presque comme s'il était inutile. Pourquoi? Parce qu'une grande partie de nos fonds qui viennent d'Ottawa vont à Victoria, lui sont remis, mais quand ils nous parviennent, le pourcentage a diminué. Ici, à Sts'ailes, si nous perdons un être cher et que nous devons tenir des funérailles, nous devons fermer notre école. Pourquoi? Parce que nous n'avons nulle part ailleurs où aller. Nous avons besoin de gymnases. Nous sommes en communication avec Services aux Autochtones Canada et l'ancien député depuis des années. Les paroles doivent se traduire en gestes concrets, et c'est pourquoi je vous ai contacté, monsieur Vis, parce que je sais que vous défendez la gouvernance, comme cela doit être fait.

C'est assez décourageant. Nous avons écrit des lettres au premier ministre, et la seule réponse que nous avons reçue, c'est qu'il n'a pas le temps de venir nous voir. Nous avons donc besoin...

**M. Brad Vis:** Je suis désolé. J'aimerais passer à une autre question, mais je saisis bien ce que vous dites.

Vous disposez d'un personnel administratif limité et très dévoué à Sts'ailes. Combien d'heures en général, ou combien de jours ou de semaines faut-il pour présenter une demande pour faire construire une seule maison?

**Le chef Ralph Leon Jr.:** Notre responsable du logement et notre directeur du logement travaillent probablement beaucoup plus d'heures que celles qui leur sont payées. Pourquoi? Parce que nous ne pouvons pas inclure cela dans le budget. Nous ne pouvons pas leur payer des heures supplémentaires parce que ce n'est pas prévu dans le budget. L'agent responsable est venu nous voir et nous a dit: « Vous n'avez que tel montant d'argent. Vous ne pouvez construire que tant de logements, en ce moment, et c'est tout. »

**M. Brad Vis:** Que diriez-vous — et certains considéreront cela comme un peu radical — si nous éliminions tous les employés administratifs de Services aux Autochtones Canada à Ottawa et si nous vous accordions un transfert direct qui inclurait tous les salaires des personnes qui sont chargées de vous affecter de l'argent?

Qu'arriverait-il si nous vous donnions tout cet argent et si nous vous laissions vous occuper vous-mêmes de tout cela, tant sur le plan opérationnel qu'administratif? Pensez-vous que vos gens obtiendraient de meilleurs résultats s'il y avait plus de transferts directs ou de modèles de financement à long terme?

**Le chef Ralph Leon Jr.:** Je crois que oui. Nous participons à un programme de subventions sur 10 ans du gouvernement fédéral par l'entremise de l'Assemblée des Premières Nations. Je pense que nous sommes prêts pour cela. Nous sommes suffisamment instruits pour le faire. Nous savons compter jusqu'à 10. Nous lisons l'anglais. Nous nous débrouillons plutôt bien. Je pense que nous sommes prêts pour ce genre de choses. C'est extraordinaire...

**M. Brad Vis:** Vous avez également reçu des désignations financières particulières. Pourriez-vous nous en parler rapidement et nous dire pourquoi on devrait vous donner plus d'argent, mais avec une intervention moins grande d'Ottawa?

**Le chef Ralph Leon Jr.:** Avec le programme de financement sur 10 ans, nous devons prouver au gouvernement que nous pouvons élaborer des modalités législatives financières, que nous pouvons mettre au point la politique et les procédures et rendre des comptes à notre peuple ainsi qu'à l'Assemblée des Premières Nations et au gouvernement fédéral. Nous avons déjà fait la preuve que nous pouvons être stables financièrement.

**M. Brad Vis:** Vous avez donc démontré votre capacité, mais vous devez tout de même continuer à présenter ces longues demandes.

**Le chef Ralph Leon Jr.:** Oui.

**M. Brad Vis:** Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci, monsieur Vis.

Madame Young, vous avez cinq minutes.

**Mme Kate Young (London-Ouest, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins d'aujourd'hui. L'information qu'ils nous donnent est très intéressante.

Madame McGee, j'aimerais revenir sur ce que vous avez dit un peu plus tôt, c'est-à-dire « qu'on ne peut pas tout savoir » en ce qui concerne la collecte de données. Il y a eu tout un mouvement d'appui aux organisations autochtones qui mènent leurs propres recherches pour obtenir les données et l'information qui sont recueillies et gérées de façon éthique et mises à leur disposition. À votre avis, quel rôle les peuples et les organisations autochtones devraient-ils jouer dans la collecte de données sur les besoins de logement des Autochtones?

• (1730)

**Mme Susan McGee:** Je pense que c'est un principe très important qui va dans le sens de la nécessité que le travail soit fait par des organisations dirigées par des Autochtones. La souveraineté au chapitre des données est importante. Je crois que beaucoup de rapports et de recherches citent des données sur des personnes qui n'ont pas contribué à les fournir. Il y a des organisations au Canada qui ont vraiment évolué et qui sont des chefs de file dans ce domaine, en grande partie grâce à l'accent qui est mis sur les données et leur importance à l'échelle nationale.

En fait, du point de vue des principes, une des raisons qui me vient à l'esprit pour lesquelles il est si important que ce travail soit dirigé par les Autochtones et que la souveraineté des données soit assurée, c'est que pour prendre de bonnes décisions, il faut s'appuyer sur des données. Lorsque des organisations autochtones mènent cette tâche, cette exigence est remplie. Nous nous assurons que la capacité d'éclairer ce travail, lorsqu'il est dirigé par des Autochtones, n'entre pas en conflit avec certains des problèmes auxquels nous nous heurtons lorsque ce n'est pas le cas.

**Mme Kate Young:** Quelles mesures devrions-nous prendre pour nous assurer que les Autochtones participent vraiment à la collecte des données?

**Mme Susan McGee:** Encore une fois, le plus important, c'est que cela soit élaboré et dirigé par des Autochtones dès le début. Je pense qu'il y a des étapes que les organisations, lorsqu'elles travaillent en partenariat avec des organisations autochtones, devraient respecter pour que toute la structure de collecte des données soit dirigée et soutenue par des Autochtones. Je sais qu'il s'agit d'un travail énorme lorsqu'il est très précisément question des initiatives dirigées par les Autochtones, mais il n'y a aucun aspect de la planification nécessaire pour répondre aux besoins des sans-abri qui ne touche pas les communautés autochtones d'une façon ou d'une autre. Je pense que cette optique doit s'appliquer à tout. Il y a certainement beaucoup de partenaires qui peuvent contribuer à éclairer ce travail à l'échelle nationale.

**Mme Kate Young:** Je ne sais pas qui serait le mieux placé pour répondre à cette question.

Madame McGee, vous voudrez peut-être y répondre. Je veux parler de l'itinérance cachée, et certainement des jeunes, des jeunes LGBTQ et bispirituels, et des problèmes qui se posent à eux, et je me demande si vous voyez cela comme une question qui prend de l'importance et à laquelle nous devrions nous attaquer également.

**Mme Susan McGee:** Il s'agit certainement d'un problème qui prend de l'ampleur et qu'il est important de bien comprendre. M. Swain a mentionné les préoccupations liées aux jeunes qui sont trop vieux pour vivre en famille d'accueil, ce qui contribue aux expériences à long terme de l'itinérance. Nous avons appuyé la production d'une vidéo sur l'itinérance cachée et les jeunes Autochtones avec les Native Counselling Services of Alberta, et nous y avons participé. L'aspect important de ce projet est qu'il s'agissait d'une conversation. On a adopté une approche permettant de discuter de cette question en cercle et d'aborder vraiment les expériences parfois très délicates des gens en ce qui concerne les obstacles et les possibilités. Je pense que ce genre d'optique peut être partagée avec le Comité, et probablement plus largement. Nous produisons beaucoup d'information et nous ne rejoignons peut-être pas tous les bons auditoires. Tout cela est le résultat de l'importance de cette préoccupation dans notre collectivité.

**Mme Kate Young:** Monsieur Lawson-Swain, pourrais-je vous poser la même question au sujet de l'itinérance cachée, et plus particulièrement chez les jeunes, et plus spécifiquement les jeunes LGBTQ et bispirituels?

**M. Marcel Lawson-Swain:** Bien sûr. Je vous remercie de la question.

C'est souvent un problème que nous essayons de régler à l'échelle nationale. L'itinérance cachée est rarement prise en compte dans les dénombrements ponctuels. Elle touche généralement l'ensemble de la collectivité, mais pour les femmes et les enfants, de

même que les jeunes qui sont trop vieux pour vivre en famille d'accueil, il s'agit d'un gros problème.

L'autre aspect important, c'est qu'il faut comprendre la composition de nos familles. Celles-ci ne refuseront pas d'accueillir chez elles quelqu'un qui se retrouve sans abri. De plus, les familles ne signalent pas que d'autres personnes logent sous leur toit, parce qu'elles vivent souvent dans des logements sociaux ou abordables, ce qui signifie qu'elles seront expulsées par leur propriétaire si leur logement est surpeuplé selon les normes d'occupation. Elles ne diront pas que d'autres personnes vivent avec elles dans leur maison.

Je ne peux pas parler au nom de la communauté LGBTQ. Je ne suis pas un expert dans ce domaine, mais je sais qu'il y a des gens, pas très nombreux, qui sont dans des situations précaires ici à Vancouver et partout au pays. Il s'agit de cas de violence et de personnes qui fuient la violence familiale et ce genre de choses. Souvent, les gens ne disent pas aux autres qu'ils appartiennent à la communauté LGBTQ pour ne pas s'exposer à la violence. Lorsqu'ils sont dans des refuges ou ailleurs, ils risquent d'être victimes de violence. Souvent, ils ne sont tout simplement pas dans les endroits où ils pourraient être dénombrés, parce que la situation y est souvent difficile pour les jeunes, les femmes et les communautés LGBTQ. Il arrive donc souvent qu'ils ne sont pas inclus dans les dénombrements ponctuels.

• (1735)

**Le président:** Merci, monsieur Lawson-Swain.

Merci, madame Young.

**Mme Kate Young:** Merci beaucoup.

**Le président:** Nous passons maintenant à Mme Chabot.

[Français]

Madame Chabot, vous avez deux minutes et demie, s'il vous plaît.

**Mme Louise Chabot:** Est-ce que vous m'avez nommée, monsieur le président?

**Le président:** Oui, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Mme Louise Chabot:** Merci, je suis désolée, il y a toujours un petit délai.

Madame McGee, je vais continuer avec une question sur la collecte de données. C'est une question que l'on vient de vous poser.

Ce que vous nous avez mentionné est extrêmement important. Vous disiez que ces données doivent être collectées par et pour les nations autochtones pour qui elles sont importantes.

De quel type de soutien avez-vous besoin, tant sur le plan financier qu'humain, pour réaliser ces collectes de données?

Les enquêtes sont importantes pour mieux agir et trouver des solutions. Or, selon ce que vous nous décrivez, nous voyons qu'il y a un écart majeur entre les besoins liés à l'itinérance et l'offre de soutien pour ces gens-là.

De quels moyens avez-vous besoin pour que la collecte de données soit faite de façon efficace et conséquemment que l'on puisse répondre à la réalité sur le terrain?

[Traduction]

**Mme Susan McGee:** Je vous remercie de la question.

Ce n'est pas uniquement une question de ressources dans le contexte de cette réunion. Je pense que nous apprenons beaucoup de choses et, en toute vulnérabilité et humilité, que nous avons encore beaucoup à apprendre. Je dirais que l'une des choses que nous devons vraiment faire à l'échelle nationale, c'est un suivi lorsqu'une question prend de l'importance au pays et lorsque des programmes, des plans nationaux et des études sont institutionnalisés.

Il y a des experts dans le domaine dont nous avons appris et dont nous apprenons, mais je pense que cela doit être motivé... Je ne veux pas avoir l'air de prendre des détours. Cependant, il y a une pénurie dans l'ensemble de ce domaine. Les ressources limitées sont monnaie courante dans le secteur des services aux sans-abri. Il faut que cela fasse partie des attentes liées à notre travail auxquelles nous pouvons également répondre, et nous comptons sur des dirigeants partout au Canada qui ont peut-être une attitude plus progressiste que dans d'autres collectivités et d'autres endroits.

Je crois qu'il est très important de faciliter cette démarche, notamment grâce à l'établissement d'un dialogue intergouvernemental et national à ce sujet. Je pense qu'il faut aller plus loin dans notre soutien. Nous nous trouvons dans un environnement d'apprentissage continu. Nous y arriverons avec... Je serais vraiment à blâmer si j'essayais de chiffrer le coût associé à quelque chose qui vise davantage à changer notre façon de faire, qui nous sommes et comment nous sommes, qu'à exécuter simplement une tâche.

**Le président:** Merci, madame McGee.

[Français]

Merci, madame Chabot.

[Traduction]

Madame Gazan, vous avez deux minutes et demie.

**Mme Leah Gazan:** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à Mme McGee.

C'est aujourd'hui la Journée internationale des personnes handicapées, et je pense qu'il est important de mentionner l'article 19 de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, qui reconnaît « à toutes les personnes handicapées le droit de vivre dans la société, avec la même liberté de choix que les autres personnes », ainsi que les articles 21.2 et 22.1 de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, qui stipulent ce qui suit: « Les peuples autochtones ont droit, sans discrimination d'aucune sorte, à l'amélioration de leur situation économique et sociale, notamment... du logement », et « Une attention particulière est accordée aux... personnes handicapées ».

Le mois dernier a été le Mois de la sensibilisation aux personnes handicapées autochtones, qui vise en partie à souligner le fait que les Autochtones vivant au Canada présentent des taux d'incapacité beaucoup plus élevés que ceux de la population canadienne.

Pouvez-vous nous parler de l'importance de veiller à ce que les droits des Autochtones handicapés soient respectés dans le domaine du logement et ailleurs?

• (1740)

**Mme Susan McGee:** Je pense que vous avez bien exprimé cela. Ce sont des droits vraiment fondamentaux et en ne les intégrant pas dans les travaux que nous faisons, nous laissons de côté les personnes les plus vulnérables.

Je sais aussi que dans les collectivités que nous desservons et chez les sans-abri depuis longtemps, les handicaps ne sont pas toujours visibles. Très franchement, même dans le cas des personnes ayant reçu un diagnostic d'incapacité, nous savons que, dans la communauté des sans-abri, nombreuses sont celles qui n'ont pas eu accès à des évaluations appropriées au moment opportun au cours de leur vie. Si cela avait été le cas, elles seraient maintenant admissibles au même niveau de soutien que d'autres. C'est simplement à cause de leur situation, en ce sens qu'elles n'étaient pas vraiment dans un environnement familial, ce qui leur aurait permis de recevoir un diagnostic approprié.

Il faut remonter en arrière et aller plus loin dans la façon dont nous déterminons, évaluons et identifions l'existence de handicaps, parce que nous n'avons vraiment pas réussi à le faire pour les personnes qui sont maintenant des adultes et qui sont sans abri depuis longtemps.

**Le président:** Vous pouvez poser une très brève question, si vous le souhaitez, madame Gazan.

**Mme Leah Gazan:** Merci, monsieur le président.

Selon vous, comment cela devrait-il orienter les stratégies et les fonds du gouvernement pour l'avenir dans ce dossier? Cela devrait-il avoir une incidence sur les cadres de financement?

**Mme Susan McGee:** Tout ce que je peux dire, c'est qu'à l'heure actuelle, on s'attend à quelque chose comme un modèle universel, ce que reconnaît une partie de notre processus de demande. Je pense que nous devons trouver une solution pour que cela ne devienne pas un obstacle.

Je crois qu'il pourrait y avoir des occasions de travailler au niveau communautaire pour trouver des façons vraiment créatives de répondre à ce besoin. Cela peut devenir un autre élément d'une demande qui peut nuire à la solidité de cette dernière, en raison de l'absence d'une compréhension approfondie de la façon dont nous pouvons y arriver de façon créative. Je pense qu'il faut appuyer les organisations sur le terrain qui ont vraiment la capacité de le faire.

**Mme Leah Gazan:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, madame Gazan.

Nous allons revenir aux conservateurs.

Madame Falk, vous avez cinq minutes.

**Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC):** Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je tiens à remercier tous nos témoins d'avoir été patients avec nous et d'avoir pris le temps de comparaître devant notre comité pour nous faire profiter de leur sagesse et de leur expérience. Je les en remercie.

Ma première question s'adresse à Mme McGee. Je sais que vous avez mentionné qu'il y a eu une augmentation de l'itinérance à Edmonton. J'aimerais savoir simplement s'il y a une raison à cela, quand cela a commencé selon vous, et s'il y a des données à ce sujet.

**Mme Susan McGee:** Oui, certainement, et c'est directement lié à la pandémie.

Nous tenons une liste nominative. Elle est disponible sur notre site Web. Nous avons des tableaux de bord destinés au public qui montrent au fil du temps combien de personnes sont sans abri, et il est possible de les recouper avec divers autres indicateurs.

Il ne fait aucun doute que dans le contexte de la pandémie, nous avons constaté deux ou trois choses. La première est que la stabilité du logement a été compromise par le fait que des personnes vivant en cohabitation ou dans des conditions de logement précaires n'ont pas pu continuer à le faire en raison de la nécessité pour leurs cohortes de s'isoler, ou tout simplement parce que la situation s'est aggravée. Encore une fois, pour revenir au point précédent, la pauvreté est exacerbée pour beaucoup de gens qui ne sont pas admissibles à diverses sources de revenu et qui sont durement touchés pendant la pandémie.

C'est certainement lié à la pandémie, et je dirais encore une fois que cela nous démontre, en ce qui concerne notre système, la nécessité de vraiment nous réorienter vers la prévention, afin que cette expérience ne devienne pas permanente.

**Mme Rosemarie Falk:** Merci.

Je viens de Lloydminster, et je suis donc assez près de chez vous. Je me demande combien de personnes des collectivités rurales et éloignées qui sont desservies par votre organisation se retrouveraient autrement dans les centres urbains.

J'aimerais savoir si une tendance ressort. Y a-t-il beaucoup de gens qui viennent de l'extérieur et qui se retrouvent en ville?

**Mme Susan McGee:** Oui, il y en a certainement, et je m'excuse de ne pas avoir le chiffre exact en tête.

Lorsque nous avons ouvert notre grand centre au tout début de la pandémie, de nombreuses personnes sont venues à Edmonton simplement pour obtenir des services. Elles se présentaient directement à l'EXPO pour obtenir de l'aide.

Nous avons aussi — et je m'excuse si le terme n'est pas... parce que c'est en quelque sorte un terme économique — du roulement, en ce sens qu'il y a des gens qui viennent dans notre collectivité, qui repartent et qui font des allers-retours, parce que nous sommes un centre qui dessert le Nord.

Heureusement, en raison des multiples relations que nous avons et de la façon dont le système Logement d'abord est conçu, nous pouvons rétablir le contact avec les gens lorsqu'ils reviennent, mais nous sommes certainement un grand centre où beaucoup de gens viennent à la recherche de ressources. Nous n'avons pas nécessairement la capacité d'établir rapidement le contact avec eux, surtout en cette période où tout est plus difficile.

• (1745)

**Mme Rosemarie Falk:** D'après mon expérience, il est important d'offrir aussi des services complets en matière de logement. C'est une chose d'avoir un endroit où aller; c'est une autre paire de manches de parvenir à avoir des services qui nous aident dans ce processus, comme des emplois, du développement personnel ou quoi que ce soit d'autre.

J'ai une dernière question, qui s'adresse à tous.

Pourrions-nous savoir, aux fins du compte rendu, quelles sont les différences, s'il y en a, entre l'itinérance dans les collectivités rurales, éloignées et du Nord et l'itinérance dans les centres urbains, et quelles sont les difficultés que cela pose? Merci.

**Mme Susan McGee:** Personne ne se précipite pour vous répondre.

Il nous est très difficile de dire que nous avons une connaissance approfondie de cette question de notre point de vue particulier, compte tenu des rôles que nous jouons ici. Je sais que M. Ward vient d'une petite collectivité de l'Alberta.

Monsieur Ward, avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet? Je vais vous demander d'intervenir parce que je ne l'ai pas encore fait de toute la séance.

**M. Matthew Ward (directeur, Planification et mobilisation, Homeward Trust Edmonton):** Mon expérience dans une petite collectivité et dans un environnement plus urbain montre que l'un des facteurs est l'accès aux services. Les services dont on pourrait avoir besoin par rapport à ce qui est disponible dans la collectivité où l'on vit sont un facteur important de ce roulement, c'est la différence entre vivre à Edmonton et vivre dans ma collectivité de la Nation crie Driftpile. Elle compte 1 200 habitants et c'est une très petite collectivité du Nord de l'Alberta.

Je pense que c'est là qu'on commence à voir les obstacles à l'accès aux services et ce qui arrive aux gens lorsqu'ils n'ont pas accès à ces choses. Le chef Leon a peut-être une meilleure idée de la situation quotidienne en ce qui concerne l'accès au logement dans les réserves. Je pense que c'est un obstacle énorme.

Lorsque vous allez en ville, je pense que les obstacles sont davantage liés à l'accès aux services de traitement des dépendances et de santé mentale, aux systèmes de refuges et les cycles plus importants auxquels les gens se connectent dans ces endroits par rapport aux régions rurales, avec lesquelles la différence est la plus marquée.

**Le président:** Merci, monsieur Ward.

Monsieur Vaughan, vous avez cinq minutes.

**M. Adam Vaughan (Spadina—Fort York, Lib.):** Merci pour les exposés d'aujourd'hui.

Monsieur Lawson-Swain, dans votre enveloppe pour le logement, combien de nations autochtones distinctes desservez-vous?

**M. Marcel Lawson-Swain:** J'aimerais séparer les populations que nous prenons en charge en deux catégories différentes.

D'abord, en ce qui concerne les Premières Nations locales, les Premières Nations Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh vivent pour l'essentiel dans des réserves urbaines. Elles sont très près de Vancouver, ou dans Vancouver, et 51 % de leurs membres vivent dans les réserves. Nous avons desservi 49 % de leur population au cours des 40 dernières années. Durant toutes ces années, nous avons répondu à un certain nombre de leurs besoins, dans leur collectivité.

Grâce à notre travail, nous avons également desservi 51 % des Premières Nations de l'ensemble de la province de la Colombie-Britannique, qui en compte plus de 200.

Plus important encore, grâce au travail que nous faisons, des gens de tout le Canada viennent dans notre région. Le Canada compte plus de 600 Premières Nations et nous desservons environ 360 d'entre elles. S'agissant de services urbains et de ressources en milieu urbain, nous savons pertinemment que les collectivités des Premières Nations ne seront pas financées.

Si cinq membres de leur collectivité vivent à Vancouver, par exemple, elle ne créera pas de bureau à Vancouver pour desservir ces cinq membres. Ils dépendent d'organisations comme Lu'ma pour répondre aux besoins de leurs collectivités venant de l'ensemble du Canada, parce que nous desservons une énorme population de différentes Premières Nations venant de partout au pays.

• (1750)

**M. Adam Vaughan:** Certains membres du mouvement de l'APN ont dit qu'au lieu de créer un quatrième volet de financement pour les Autochtones vivant en milieu urbain, ce devrait être simplement les trois OAN qui le gèrent. La complexité dont vous venez de parler montre pourquoi ce serait faire preuve de myopie, parce que les organisations autochtones nationales ou OAN n'ont parfois pas de comptes à rendre à ces membres. De plus, il n'y a pas non plus de méthode de répartition des fonds, de sorte que vous n'enlevez pas d'argent aux réserves ou aux organismes de financement des traités.

**M. Marcel Lawson-Swain:** Je suis d'accord avec cela. Le fait de ne pas avoir de quatrième orientation me choque beaucoup. Au cours des 40 à 60 dernières années, nous avons construit des infrastructures dans les centres urbains. Notre conseil d'administration compte des milliers de membres partout au pays. Nous avons des milliers de bénévoles. Nous avons des milliers d'employés. Il faudrait entre 50 et 100 ans aux Premières Nations pour établir l'infrastructure dont nous disposons. Malheureusement, elles n'ont pas la capacité de desservir leurs membres qui sont dispersés un peu partout au pays.

Dans notre scénario, si mes trois enfants sont inscrits auprès de la Première Nation de Norway House, leur chef ne viendra pas ici pour répondre à leurs besoins en matière d'éducation, de logement et de santé. Cela n'arrivera tout simplement pas. Il ne dispose ni de la capacité ni l'infrastructure pour le faire.

Je suis favorable aux mesures prises récemment par le gouvernement pour appuyer les Premières Nations, les Métis et les Inuits en tant que peuples distincts, et j'en suis reconnaissant. Nous y sommes tous favorables. Cependant, nous appuyons également le fait que 80 % de la population vit dans des centres urbains, et la structure existante ne nous permet pas de répondre aux besoins actuels de ces gens, et nous ne pourrions pas non plus le faire avec les sommes qui sont allouées aux trois nations distinctes.

**M. Adam Vaughan:** Si nous transférons un financement global, un financement pluriannuel, comme vous le recommandez ici, avec une conception et la prestation de programmes de logement dirigés par les Autochtones, quelles mesures a-t-on prises pour s'assurer qu'il y a une organisation de l'autre côté de la table qui soit en mesure de recevoir le financement global, de gérer ce financement, de gérer le versement de ce financement aux différentes régions urbaines, rurales, éloignées et dans les régions du Nord?

**M. Marcel Lawson-Swain:** À l'heure actuelle, dans le cadre du programme Vers un chez-soi, nous avons un caucus autochtone venant de l'ensemble du pays qui représente les différentes entités communautaires du Canada. Dans ce scénario, il est possible de fournir un financement global à ce type d'organisme pour répondre aux besoins du volet Vers un chez-soi.

De toute évidence, il y a une distinction entre les programmes de logement et les programmes pour les sans-abri. Ceux qui fournissent des logements ne s'occupent pas nécessairement des problèmes d'itinérance et des besoins criants des sans-abri. Les soins 24 heures sur 24, sept jours sur sept dont ont besoin les populations les plus difficiles à loger, les services de logement supervisé dont

elles ont besoin en permanence, sont très différents des projets de logements familiaux partout au pays, où vous offrez simplement une subvention pour que quelqu'un puisse survivre et fonctionner au quotidien.

J'appuie le fait qu'il devrait y avoir une distinction entre les deux, c'est-à-dire un fonds de ressources associé à Vers un chez-soi qui continue d'être versé à l'échelle nationale aux organisations autochtones dans les collectivités urbaines, rurales et éloignées, et un fonds pour une stratégie de logement pour les collectivités autochtones urbaines, rurales et éloignées.

**M. Adam Vaughan:** Envisageriez-vous qu'une seule organisation puisse fusionner ces deux volets dans un continuum, pour qu'ils travaillent ensemble, mais pas nécessairement en même temps sur la même question? À votre avis, cela ferait-il partie d'une structure... [*Inaudible*]... fonctionnelle?

**M. Marcel Lawson-Swain:** Oui, ce serait le cas.

**Le président:** Merci.

Monsieur Schmale, vous avez cinq minutes.

**M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC):** Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins.

Soit dit en passant, la conversation est excellente aujourd'hui. J'aimerais poursuivre dans la même veine que le chef Ralph Leon Jr. si vous me le permettez, puis je passerai d'un sujet à l'autre, car j'ai beaucoup de questions à poser.

J'aimerais revenir sur les commentaires qui ont été faits au sujet de la relation avec le gouvernement fédéral. D'après ce qu'il a dit — si j'ai bien compris —, la relation actuelle avec le gouvernement fédéral ne fonctionne pas. Le statu quo ne fonctionne pas, et nous avons besoin d'une nouvelle relation qui met également l'accent sur la réconciliation économique. Ai-je bien compris ce que vous avez dit?

• (1755)

**Le chef Ralph Leon Jr.:** Je crois que oui. Quand on essaie de faire des choses, la communication prend du temps. Peut-être y a-t-il un changement de pouvoir ou des élections qui s'en viennent et peut-être que tout le monde doit faire ceci ou cela pendant un certain temps jusqu'à la fin des élections. Nous disparaissions alors dans le système. Nous essayons de communiquer avec différents ministres pour tenir des réunions avec eux, mais cela ne se produit tout simplement pas.

Il y a des résolutions de l'APN qui ne sont tout simplement pas examinées. Elles ne sont pas lues. Nous venons d'avoir une réunion de l'APN — notre réunion de l'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique — avec certains de nos ministres, et la seule réponse que nous avons obtenue, c'est qu'ils étaient désolés de ne pas avoir eu le temps d'examiner nos résolutions. Ces résolutions sont très importantes pour nous. Elles touchent tout le monde dans les réserves, hors réserve, dans les villes et les collectivités avoisinantes.

Beaucoup de nos logements autochtones ici dans la vallée du Fraser... Si je vais dans un logement autochtone à proximité, je n'y verrai jamais personne de ma propre nation. Je n'y ai jamais vu les gens des collectivités avoisinantes. Ce sont des gens qui viennent de partout ailleurs, et il n'y a pas d'endroit où les nôtres peuvent aller.

Si nous avons ce financement global pour le logement et l'infrastructure, nous pourrions le faire. Je sais que la Première Nation Sts'ailes en est capable.

**M. Jamie Schmale:** J'ai aussi aimé ce que vous avez dit — et c'est quelque chose qui est ressorti de différents témoignages devant ce comité et d'autres — au sujet du fait que le gouvernement fédéral dispose d'une somme d'argent globale, puis cette somme va à la province et passe ensuite à un autre niveau. En fin de compte, au fur et à mesure que cette somme est acheminée à travers le système, le montant se réduit de plus en plus, jusqu'à ce qu'il arrive dans votre collectivité. En gros, vous regardez l'ensemble du gâteau et vous dites que vous devriez obtenir ceci, pas cela.

**Le chef Ralph Leon Jr.:** Mon Dieu, vous venez de toucher le point sensible. C'est exactement ce qui se passe avec ce financement à trois ou quatre volets. Le principal financement vient du gouvernement fédéral et il va à la province de Victoria, puis aux municipalités. Ensuite, les représentants du ministère des Affaires indiennes viennent ici et nous dictent ce que nous pouvons construire, comment nous pouvons le construire et quand nous pouvons le construire.

Nous, les Sts'ailes, sommes prêts à faire tout cela par nous-mêmes. Je ne sais pas si nous sommes perçus différemment de ceux qui sont visés par un traité ou non. Nous sommes une bande indépendante. Nous sommes une bande prospère. Je suis convaincu que beaucoup de nos voisins peuvent faire de même. Même ceux qui sont visés par un traité pourraient faire de même. Ils pourraient gérer leurs propres fonds.

**M. Jamie Schmale:** Qu'en est-il de l'idée d'un institut de l'infrastructure des Premières Nations par lequel les collectivités peuvent établir des partenariats public-privé, gérer leur propre argent et en quelque sorte éliminer les intermédiaires, pour ainsi dire, que sont les différents ordres de gouvernement? Vous pourriez vous adresser à cette organisation autochtone, des Premières Nations, inuite ou métisse, présenter votre proposition et aller de l'avant, parce qu'elle est dirigée par des gens qui vivent dans votre collectivité ou à proximité.

**Le chef Ralph Leon Jr.:** Je pense que c'est une excellente suggestion. Lorsque je confie un portefeuille, s'il s'agit de logement, vous êtes responsable de tous les fonds, de toute l'infrastructure et ainsi de suite. Si nous faisons cela avec le gouvernement fédéral et le député du logement, s'il était élu, s'il était nommé député de l'infrastructure du logement, alors il s'occuperait de cet argent. Il s'ensuit que ce député, quel qu'il soit, si c'est ainsi que les choses se passaient et que les collectivités qui ont demandé cet argent pour l'infrastructure de logement... Nous n'obtenons jamais d'argent pour ceux qui vivent hors réserve.

**M. Jamie Schmale:** Qu'en est-il des voies de sortie possibles de la Loi sur les Indiens pour les bandes qui veulent s'en éloigner? Seriez-vous en faveur de quelque chose de ce genre s'il était possible de le faire, de choisir de rester ou de partir?

**Le président:** Veuillez répondre très brièvement, chef. Nous n'avons plus de temps.

• (1800)

**Le chef Ralph Leon Jr.:** Je suis tout à fait d'accord pour ne pas avoir recours au ministère des Affaires indiennes. Comme je l'ai déjà dit, il prend la majorité de nos fonds et, lorsque nos fonds nous parviennent, pour que je construise une nouvelle maison, on ne me donne que très peu, soit 20 000 \$. Si j'allais dans une ville voisine, j'aurais probablement besoin de 200 000 \$. Il n'y a pas d'équilibre.

**Le président:** Merci, chef et merci monsieur Schmale.

Monsieur Long, vous avez cinq minutes.

**M. Wayne Long:** Merci, monsieur le président.

Bonsoir à nos témoins. Merci de vos exposés de ce soir. Ils sont très instructifs et intéressants.

J'aimerais poursuivre dans la même veine que M. Vaughan.

[Français]

**Mme Louise Chabot:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Il n'y a pas d'interprétation.

Cela fonctionne maintenant.

Merci.

[Traduction]

**M. Wayne Long:** J'aimerais revenir un peu sur le processus et vous donner un bref exemple. J'ai été député pour la première fois en 2015, et l'une des premières réunions que j'ai eues était avec un groupe qui voulait construire des logements dans ma circonscription, Saint John—Rothesay. Non, ce n'était pas un groupe autochtone, mais c'était un groupe qui voulait construire des logements, alors j'étais ravi d'organiser la réunion. J'étais ravi de retourner à Ottawa et de défendre la cause du logement, mais j'ai vite découvert que le logement était de compétence provinciale et que le gouvernement fédéral avait conclu des ententes avec les provinces en matière de logement. Cela a engendré une frustration après l'autre. De toute évidence, je sais que le gouvernement fédéral a mis sur pied le programme de co-investissement dans le logement et l'Initiative pour la création rapide de logements.

Monsieur Lawson, j'ai lu un article ou vu quelque chose en ligne à votre sujet et le titre était « Des projets dirigés par des Autochtones cherchent des solutions en matière de logement ». Il y avait une photo de vous avec le comité directeur. Je comprends votre objectif et ce que vous voulez faire, mais que pouvons-nous faire au niveau fédéral pour vous aider? Nous pouvons affecter des fonds directement à une initiative pour la création rapide de logements, ou nous pouvons conclure des ententes sur le logement avec les provinces, mais en fin de compte, de quoi avez-vous besoin sur le terrain pour vous aider à passer des annonces à la construction de logements?

**M. Marcel Lawson-Swain:** Je voudrais revenir un peu à l'histoire du logement. Lorsque l'Accord du lac Meech a été conclu et que les provinces et le gouvernement fédéral se disputaient au sujet du partage des pouvoirs, les provinces voulaient avoir le pouvoir en matière de logement, et le gouvernement fédéral a transféré son programme national de logement et l'argent qui allait avec à chacune des provinces. Dans ce cas particulier, nous nous sommes retrouvés avec des collectivités à court de ressources — nous avons tous connu cela d'un bout à l'autre du pays. En fin de compte les provinces ont décidé de transférer le logement dans leurs collectivités, comme en Colombie-Britannique, par exemple, où l'argent reçu a été très bien utilisé. Mais cela n'a pas été le cas dans d'autres provinces. La Saskatchewan en est un exemple. Je crois que vous avez entendu le témoignage de M. Robert Byers, selon lequel la province ne fournit pas de logements. Ils ne sont pas intéressés à offrir des services aux sans-abri.

Un ensemble disparate de programmes à l'échelle du pays entraîne une pénurie de logements pour nous tous. Si nous avions une stratégie nationale du logement pour la communauté autochtone, nous pourrions éviter cela en partie.

**M. Wayne Long:** Permettez-moi d'intervenir. Lors de témoignages antérieurs, quelques témoins ont parlé de la possibilité d'avoir un organisme autochtone de type SCHL qui pourrait superviser cela. Qu'en pensez-vous?

**M. Marcel Lawson-Swain:** Comme je crois l'avoir mentionné plus tôt, nous appuyons la création d'une coalition ou d'un conseil national du logement autochtone qui serait chargé de fournir des ressources partout au pays. Devrait-il ressembler à la SCHL? Je n'en suis pas certain. Il y a de bonnes choses au sujet de la SCHL et il y en a de moins bonnes. Une des bonnes choses dont je me souviens, car j'étais employé de la SCHL il y a de nombreuses années, c'est le programme de l'article 56.1 dont j'ai parlé plus tôt, qui semblait vraiment bien fonctionner partout au pays.

Dans le modèle actuel de la SCHL, cela ne fonctionne pas aussi bien qu'avant, par manque d'une loi, d'un règlement ou de lignes directrices. Si nous avions un conseil national du logement autochtone doté de pouvoirs, de responsabilités et de ressources, cela permettrait à la communauté autochtone de décider quelles sont les priorités, comme nous le faisons dans le cadre du programme Vers un chez-soi. où nous avons des conseils consultatifs communautaires qui établissent des priorités, des politiques et des principes. Nous devons le faire à l'échelle nationale pour répondre à nos besoins en matière de logement autochtone.

• (1805)

**M. Wayne Long:** D'accord. Merci.

Madame McGee, merci de votre témoignage. Je crois avoir lu que Homeward Trust avait pour objectif de créer 900 unités d'ici cinq ans. J'ai également examiné avec intérêt une proposition que vous avez faite de construire un complexe de 50 logements avec services de soutien à McArthur Industrial. Est-ce exact?

**Mme Susan McGee:** Oui.

**M. Wayne Long:** Ce projet est-il en cours de réalisation? Où est ce projet?

**Mme Susan McGee:** C'est l'un des projets qui fait actuellement l'objet d'un examen dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements.

**M. Wayne Long:** D'accord.

Cette question sera très semblable à celle que j'ai posée à M. Lawson. Du point de vue du processus, disons que vous êtes au gouvernement et que vous avez l'occasion de déterminer comment les fonds vous seraient versés. Comment aimeriez-vous que cela se fasse?

**Le président:** Soyez bref, s'il vous plaît. Nous avons dépassé le temps imparti.

**Mme Susan McGee:** Je serai très très rapide.

Nous devons être tenus responsables et savoir avec précision ce que l'on attend de nous, mais ce cercle vicieux selon lequel nous sommes censés tenir nos promesses sur 15 ans avec des fonds de soutien que personne au Canada ne s'engage à verser, si ce n'est sur une base annuelle, ne contribue en rien à l'organisation, pas plus qu'au système. Le fait de s'attendre à ce que le système continue de fonctionner et que nous nous arrangions au fur et à mesure crée une

boucle de rétroaction très conditionnelle, d'où l'énorme difficulté de progresser.

Je pense qu'il faut faire confiance aux exploitants locaux et au système. Vous pouvez nous exiger des responsabilités, certes, mais nul ne peut vraiment prédire l'avenir à mon avis.

**M. Wayne Long:** Merci beaucoup.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci, madame McGee, et merci, monsieur Long.

[Français]

Madame Chabot, vous avez deux minutes et demie, s'il vous plaît.

**Mme Louise Chabot:** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Lawson-Swain.

Au début de votre témoignage, vous avez dit, presque dans un cri du cœur, que vous vouliez que vos communautés aient le même droit que les communautés non autochtones pour ce qui est d'avoir accès au logement abordable. C'est un droit tout à fait légitime.

Quelle serait la solution, si vous en aviez une à nous donner ce soir, compte tenu de vos réalités?

Comment pourrait-on mieux agir? Comment pourrait-on mieux répondre à vos besoins en fonction de tous les programmes qui existent au fédéral?

[Traduction]

**M. Marcel Lawson-Swain:** Je vais revenir à mes commentaires précédents et peut-être à ceux d'Adam Vaughan. Nous avons désespérément besoin d'une quatrième orientation et d'un certain financement national, et d'être reconnus comme des peuples autochtones urbains ayant le droit de créer notre propre système de gouvernance et de fournir des ressources à nos communautés comme nous l'entendons dans l'ensemble du pays. Nous n'avons pas eu un accès équitable aux ressources ni à l'argent nécessaire pour ce faire, et nous en avons besoin rapidement.

[Français]

**Mme Louise Chabot:** Quel dialogue faudrait-il engager pour arriver à la solution que vous préconisez, étant donné la réalité parfois différente au sein des peuples autochtones?

• (1810)

[Traduction]

**M. Marcel Lawson-Swain:** Je vous en remercie. Je suis d'accord. Il ne fait aucun doute que les réalités de nos peuples diffèrent d'un bout à l'autre du pays.

Je pense qu'il y a une synergie importante à l'échelle du pays pour les organisations urbaines, par l'entremise du Metro Vancouver Aboriginal Executive Council, par exemple, qui participe à des conseils analogues partout au pays. Il y a des fournisseurs de logements autochtones en milieu urbain partout au pays. Il y a des groupes qui reçoivent du financement dans le cadre du programme Vers un chez-soi.

Je pense que nous pourrions nous inspirer de Vers un chez-soi comme exemple de ce que nous pouvons faire pour fournir des ressources sur le terrain et que ce soit la communauté qui prenne les décisions à l'égard des priorités et de la façon dont l'argent sera dépensé. Ce modèle est là pour que nous l'étudions, et nous devrions l'imiter pour créer assez rapidement un conseil national du logement autochtone chargé d'allouer des ressources à l'échelle du pays.

**Le président:** Merci, monsieur Lawson-Swain.

[Français]

Merci, madame Chabot.

[Traduction]

La parole est maintenant à Mme Gazan, pour deux minutes et demie.

**Mme Leah Gazan:** Merci, monsieur le président.

J'ai une question pour vous, madame McGee. Vous avez beaucoup parlé du déclin de la santé mentale. Dans la circonscription que je représente, Winnipeg-Centre, je constate un déclin rapide en matière de santé mentale et une hausse des taux d'itinérance à mesure que la pandémie se poursuit. Compte tenu des éclosions dans nos refuges, notre communauté a un besoin criant de logements auxquels on puisse accéder sans trop d'obstacles, mais aussi de plus de soutien en santé mentale et de services intégrés dans ces unités de logement.

J'aimerais que vous parliez de l'importance d'avoir ce genre de soutien global, mais aussi des soutiens pertinents sur le plan culturel pour les gens qui ont besoin d'un logement. Je le mentionne parce qu'à Winnipeg, 70 % des itinérants sont autochtones, et pourtant, les services et le soutien au logement continuent de faire défaut. Pourriez-vous nous en parler?

Merci.

**Mme Susan McGee:** Certainement. Très rapidement, nous ne sommes pas nécessairement au courant de tout ce qui se passe dans certains contextes, mais dans d'autres, ce ne sont pas les preuves qui manquent pour montrer l'importance de certaines formes de soutien environnemental, comme l'hygiène du sommeil, la façon dont les gens sont soutenus et logés, comment ils s'arrangent pour survivre chaque jour et à quel point cela mine leur santé mentale et entraîne des séquelles durables. Il y a tellement de preuves à l'appui, que la nécessité de s'attaquer à ces défis et à ces obstacles est plus qu'évidente.

En ce qui concerne le soutien culturel, j'ajouterais... Nous parlons de mesures de soutien adaptées à la culture, ce qui peut vouloir dire toutes sortes de choses différentes pour chacun. En réalité, du point de vue de la santé mentale, c'est aussi une question de sécurité. Il s'agit de reconnaître les traumatismes vécus par les membres de la communauté.

Ce qui contribue à notre propre expérience de la sécurité peut varier, et qui dit culture, dit tout un éventail d'aspects selon la pensée de chacun. Nous offrons de la formation et du soutien pour les expériences culturelles liées à nos terres, mais elles comportent une couche plus riche et profonde où l'on retrouve un traumatisme latent qui a son incidence et souligne l'importance de la sécurité. Ainsi, nous soutenons les gens en leur donnant un sentiment de sécurité de manière tangible et directement liée à la santé mentale.

**Mme Leah Gazan:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, madame McGee.

Merci, madame Gazan.

Nous allons maintenant passer à M. Vis, pour cinq minutes.

Allez-y, monsieur Vis.

**M. Brad Vis:** Chef Leon, si vous pouviez bâtir davantage de micro-maisons, comme vous l'avez mentionné, combien d'autres personnes retourneraient selon vous sur le territoire ancestral de la Première nation Sts'ailes?

Ensuite, le gouvernement fédéral a-t-il pu prendre des règlements ou des mesures vous permettant de chercher des solutions novatrices en matière de logement, ou est-ce que ces mesures ne font que créer davantage d'obstacles pour vous?

**Le chef Ralph Leon Jr.:** Je pense que plus de gens reviendront si nous pouvons construire plus de micro-maisons. Comme je l'ai dit, la majorité de nos membres vivent hors réserve, et ce ne sont là que les membres de la bande. Nous avons 300 membres de la communauté qui vivent ici également; mais nous n'avons pas utilisé ces chiffres. Je pense que notre façon de demander des fonds est un obstacle en soi.

• (1815)

**M. Brad Vis:** Vous avez mentionné tout à l'heure les difficultés qu'éprouvent les membres des bandes à accéder à un logement hors réserve. En général, où vont les membres des Sts'ailes lorsqu'ils ne vivent pas sur votre territoire traditionnel? Quels sont certains des défis concrets dont vous avez entendu parler?

**Le chef Ralph Leon Jr.:** À l'heure actuelle, nous savons que beaucoup de nos gens vivent à Chilliwack et à Abbotsford, voire aussi loin que la Californie ou l'Angleterre. Ils sont partout. Chaque fois qu'un emploi est créé quelque part, ils seront nombreux à s'y rendre. S'il n'y a pas de possibilité ici, ils iront ailleurs.

**M. Brad Vis:** Le coût élevé du logement à Chilliwack, Mission et Abbotsford a-t-il empêché vos membres de trouver un logement adéquat?

**Le chef Ralph Leon Jr.:** Ils ont eu pas mal de difficulté. Il y en a plusieurs qui sont sans abri en ce moment même à Chilliwack et à Abbotsford. Certains ont demandé mon aide — votre aide — pour obtenir des fonds prévus dans le contexte de la COVID. Cela les a un peu aidés, mais il n'en demeure pas moins que Chilliwack n'a pas d'endroit où loger nos gens. Ils ont très peu de chances de pouvoir se payer une maison.

**M. Brad Vis:** Quel dernier conseil auriez-vous à donner aux membres du Comité et à moi-même, qui suis votre représentant? Que pouvons-nous vraiment faire pour aider les gens en milieu rural comme le vôtre à faire une différence dans la vie des membres de votre bande, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves?

**Le chef Ralph Leon Jr.:** Je crois que le transport est une grande priorité. Nous essayons de mettre sur pied un centre de santé. Nous ne trouvons tout simplement pas assez de gens pour y travailler. Pour ceux qui travaillent hors réserve, il est assez difficile de se rendre à Agassiz, Mission, Abbotsford ou Chilliwack. L'autobus, le transport en commun, ne vient pas jusqu'ici. C'est un gros obstacle à l'emploi, aux finances et à tout le reste. C'est une chose que je demanderais.

**M. Brad Vis:** Avez-vous parfois l'impression que vos gens sont désavantagés, même s'ils veulent réussir et avoir ces emplois, et que le fait de vivre dans des logements insalubres dans la réserve a une incidence sur d'autres aspects de leur vie personnelle et professionnelle?

**Le chef Ralph Leon Jr.:** Oui, tout à fait. Beaucoup d'entre eux n'ont pas les moyens de se payer le WiFi ou même le téléphone. Ils sont pris avec l'aide sociale ou d'autres obstacles au transport, et ils essaient de s'en sortir. On le devine clairement quand c'est la journée de l'aide sociale ou de la visite à la banque alimentaire. Ils sont tous là à attendre au bord de la route à ce que l'un des nôtres les prenne en stop. C'est un gros obstacle.

Ce que j'aimerais, c'est que vous reveniez ici et que vous communiquiez avec mon directeur administratif et certains membres de notre conseil pour les entendre.

**Le président:** Merci, chef Leon.

Merci, monsieur Vis.

Monsieur Vaughan, vous avez cinq minutes.

**M. Adam Vaughan:** Merci beaucoup.

Je m'adresse à Susan McGee. J'ai une brève question au sujet des régimes de santé provinciaux et je voudrais savoir si oui ou non d'autres... Lorsque vous parlez de logements avec services de soutien et de logements pour les personnes qui ont des besoins importants ou pressants, j'aimerais savoir comment les fonds provinciaux ont été distribués, sur le plan de la réduction des préjudices, du soutien psychiatrique, en santé mentale et des problèmes de toxicomanie? Le noyau provincial est-il suffisamment solide pour appuyer un programme de logement dirigé par les Autochtones?

**Mme Susan McGee:** Nous avons de très bons exemples de projets qui, à vrai dire, sont reconnus à l'échelle internationale, y compris Ambrose Place, que vous connaissez sans doute. En même temps, pour ce qui est de la mise à l'échelle — lorsque nous parlons des ressources dédiées à l'avance qu'il nous faudrait pour appuyer les nombreux projets qui nous permettraient de vraiment répondre à ce besoin —, il n'y a actuellement aucun engagement parallèle aux capitaux que nous espérons déployer. C'est un véritable défi.

J'ai été impressionnée. Lorsque nous avons l'occasion d'intégrer les services de santé de l'Alberta à nos projets, ils voient la population que nous desservons comme des clients une fois que nous pouvons les loger. Je pense que c'est un aspect très important de la façon dont nous concevons et établissons les modèles de projet sur lesquels nous travaillons.

On s'y prend projet par projet. C'est quelque chose qui doit être constamment surveillé. Ce n'est pas vraiment consolidé dans nos modèles de programme, et chaque programme est donc nouveau.

Je crois qu'il est difficile d'expliquer ce qu'on entend par « réduction des préjudices » à un public relativement nouveau. Certaines personnes ne comprennent pas qu'il s'agit d'un mécanisme qui continue de soutenir les personnes dans leur cheminement vers le rétablissement. Nous travaillons là-dessus.

• (1820)

**M. Adam Vaughan:** Si l'étude produit les résultats que nous souhaitons tous, et si un programme de logement autochtone en milieu urbain est autonome, autogéré et adéquatement financé, le travail auprès des Autochtones devra-t-il encore se chevaucher pour s'assurer qu'il n'y a pas de failles entre les deux où les gens pourraient tomber?

**Mme Susan McGee:** Se chevaucher, oui, mais l'intégration entre des objectifs et des stratégies harmonisés peut créer d'incroyables possibilités. Nous passons énormément de temps à essayer de négocier de petites ententes. L'approche d'harmonisation et d'intégration

doit être une attente au plus haut niveau. Il faut absolument rallier les efforts dans ce sens, à tout le moins.

Lorsque nous parlons de nos réussites, non seulement dans notre communauté, mais partout au Canada, nous constatons qu'un travail exceptionnel a été accompli. Il s'agit de le diffuser pour nous donner confiance et la certitude que nous pouvons faire plus encore.

**M. Adam Vaughan:** Ma question s'adresse à M. Lawson-Swain. Dans votre énoncé de vision, l'un des défis à relever pour y arriver, c'est de gérer les fonds de développement de sorte qu'ils deviennent auto-satisfaits. Voyez-vous un rôle pour le financement, pas seulement pour le logement avec services de soutien et le logement extrêmement abordable, mais aussi pour le logement pur et simple? De nombreux Autochtones sont nantis. Ils gagnent leur vie et font du bon travail dans la collectivité. Verriez-vous aussi un rôle à jouer dans la construction et le développement de logements du marché dirigés par les Autochtones, de sorte que les gens qui réussissent puissent vivre eux aussi au sein de la communauté?

**M. Marcel Lawson-Swain:** Absolument. À l'heure actuelle, nous sommes en train de construire un projet à Vancouver qui correspond exactement à cela. Nous utilisons le marché privé pour le financement. Nous faisons appel à la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour créer des options de logement, depuis les refuges jusqu'à l'accession à la propriété dans un complexe. Il est important pour nous de reconnaître que lorsque nous construisons des projets de logement, nous bâtissons des communautés. Nous ne construisons pas seulement des unités ponctuelles. Bon nombre des gens qui achètent des logements du marché ou des logements abordables et qui ont les moyens de le faire veulent aussi faire partie de notre communauté.

**M. Adam Vaughan:** En fait, leur investissement pourrait servir à fournir d'autres logements à des personnes qui ne sont pas dans le besoin.

**M. Marcel Lawson-Swain:** Absolument, et c'est une façon pour les mieux nantis d'avoir la possibilité d'appuyer, avec les revenus qu'ils tirent de leurs loyers ou de leurs hypothèques, l'ensemble des bâtiments et des structures, afin que nous puissions aider les personnes à faible revenu.

**M. Adam Vaughan:** J'ai une dernière question. Il y a une exigence voulant que le financement provenant de programmes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement soit exclusivement alloué aux composantes résidentielles. On ne s'occupe pas, par exemple, de santé communautaire, d'espace pour les cérémonies, d'espace d'étude, etc.

Avec un programme dirigé par les Autochtones, pensez-vous qu'il faudrait une plus grande marge de manœuvre à l'heure de définir l'espace communautaire dans le cadre des programmes de logement afin de pouvoir répondre aux besoins et créer des espaces non traditionnels dans vos logements?

**M. Marcel Lawson-Swain:** Absolument, et nous en avons un bon exemple à Vancouver dans le cadre d'un de nos projets, le village des enfants autochtones de Vancouver. Dans le cadre de ce projet, nous avons construit un espace culturel au rez-de-chaussée. Nous avons construit des bureaux pour rendre des services de soutien aux locataires et occupants de l'immeuble, et le tout devait être intégré.

Entretemps, le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique a décidé que la partie commerciale de l'immeuble ne peut pas représenter plus de 33 % de la structure globale. Nous sommes donc obligés de trouver des fonds pour compenser l'aspect commercial de ces projets, et il nous est souvent très difficile de les mener à bien.

Soit dit en passant, nous avons utilisé nos propres capitaux que nous avons accumulés au fil des ans pour financer progressivement la partie commerciale de l'immeuble. En règle générale, les fonds n'ont donc pas été fournis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ni par les provinces.

• (1825)

**M. Adam Vaughan:** Une loi habilitante devrait vous donner cette marge de manœuvre, n'est-ce pas?

**M. Marcel Lawson-Swain:** Absolument.

**Le président:** Merci beaucoup, messieurs Vaughan et Lawson-Swain.

Nous allons revenir à M. Kent pour cinq minutes.

**L'hon. Peter Kent:** Merci beaucoup, monsieur le président.

La séance de ce soir a été très intéressante et instructive.

Il a été question de la manière dont la bureaucratie et d'autres ordres de gouvernement finissent par éroder les grandes ambitions et les programmes à gros dollars, de sorte que l'on obtient parfois des résultats très modestes ou grandement diminués. Nous savons que l'Initiative pour la création rapide de logements coûtera à elle seule 1 milliard de dollars, et que, dans l'idéal, ces fonds devraient être fournis en six mois, 3 000 logements construits en un an, et qu'une partie de cette somme devrait être consacrée au logement d'Autochtones dans les régions urbaines et rurales. Même si cette formule était appliquée progressivement et sans interruption — deux fois par an, à raison de 2 milliards de dollars pour 6 000 unités —, sur une période de 10 ans, le résultat demeurerait bien en deçà de l'objectif de 73 000 unités de logement autochtones et d'un investissement de 25 milliards de dollars.

Je m'adresserai à vous, monsieur Lawson-Swain, compte tenu de votre expérience auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. En ce qui concerne le logement autochtone, préféreriez-vous voir... Un engagement initial de 25 milliards de dollars de la part du gouvernement fédéral est peut-être une attente irréaliste. Aimerez-vous que ces 25 milliards soient remis, sinon à un organisme semblable à la Société d'hypothèques et de logement, à un organisme national dirigé par des Autochtones, qui se chargerait lui-même de déboursier cette somme?

**M. Marcel Lawson-Swain:** La réponse toute simple est oui. Nous aimerions certainement avoir cette possibilité. Nous avons un bon exemple de ce qui peut arriver. L'Initiative d'innovation pour la construction de logements destinés aux communautés autochtones, qui a été créée par l'un de vos ministres du gouvernement libéral, était un exemple d'occasion pour les Premières Nations, les Métis, les Inuits et la communauté autochtone urbaine de se réunir et de travailler ensemble. Nous avons démontré que nous étions en mesure de fournir de l'argent. C'est ce genre de créativité et de confiance que nous devons avoir dans nos communautés autochtones, afin que nous puissions nous-mêmes nous procurer cet argent et le faire non seulement plus rapidement, mais mieux.

Je peux vous donner un exemple. Pour déterminer les sommes à distribuer au titre du programme Vers un chez-soi, car nous al-

lons des fonds à 26 municipalités ici dans la région urbaine de Vancouver pour Autochtones et non-Autochtones, nous avons deux conseils consultatifs communautaires différents, l'un non-autochtone, l'autre autochtone. Le conseil autochtone verse toujours son argent en un temps record. Il établit ses propres priorités et passe à l'action le plus rapidement possible.

Quant aux non-Autochtones, il leur faut beaucoup de temps pour tirer des conclusions et prendre des décisions parce qu'ils ne font pas front commun, contrairement à nous.

**L'hon. Peter Kent:** Dans le peu de temps qu'il me reste, j'ai une question pour Mme McGee.

Compte tenu des différences entre les aspirations relatives aux nouveaux logements en construction, votre approche pour éviter de faire fausse route est intéressante pour cerner les besoins les plus pressants et distribuer les fonds disponibles de manière équitable aux trois niveaux — la liste des noms, la liste coordonnée et la liste des mises en correspondance.

Pourriez-vous nous expliquer cela un peu?

**Mme Susan McGee:** Tous les ordres de gouvernement — et nous administrons divers contrats qui en relèvent — et nos partenaires ont des attentes très complémentaires, mais qui leur sont propres, notamment en ce qui a trait aux échéanciers, au moment où l'argent doit être dépensé et aux qualifications connexes.

C'est le rôle que nous jouons entre les deux, pour vraiment optimiser le résultat pour notre communauté. Tout arrive, puis nous établissons des priorités pour nous assurer d'utiliser toutes les ressources de la façon la plus efficace possible... et ce faisant, nous savons que nous pouvons faire l'équilibre entre les choses qui traînent et celles qui se produisent plus rapidement que prévu. Nous sommes en mesure de le faire.

C'est l'approche que suit notre entité dans notre communauté. Elle ne veut pas dire que tout le monde doit réagir de la même façon, mais elle nous a certainement bien servis, car notre communauté n'a jamais perdu d'argent. Nous avons réussi à obtenir un appui considérable, non seulement pour ce qui est de l'argent réel qui passe par l'organisation, mais aussi pour ce qui est de l'influence qu'elle exerce et la façon dont nous pouvons travailler avec d'autres sur cette question plutôt complexe.

• (1830)

**L'hon. Peter Kent:** Ce n'est pas seulement le gouvernement provincial, mais aussi le gouvernement municipal dans le cas d'une grande ville comme Edmonton.

**Mme Susan McGee:** Tout à fait.

**L'hon. Peter Kent:** Merci.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci, monsieur Kent.

Merci, madame McGee.

Monsieur Turnbull, vous avez cinq minutes.

**M. Ryan Turnbull:** Merci. C'est bien d'avoir un autre tour, parce que j'ai encore quelques questions.

Monsieur Lawson-Swain, vous avez mentionné dans vos remarques précédentes Impact Canada et l'Initiative d'innovation pour la construction de logements dans les communautés autochtones. Il me semble que vous siégez au comité directeur de l'initiative en question, ce qui est excellent. Je crois savoir que 24 innovateurs ont été sélectionnés parmi un très grand nombre de demandeurs. Pouvez-vous nous parler un peu de ce travail et de son incidence sur la voie à suivre?

**M. Marcel Lawson-Swain:** Je pense que lorsque nous nous réunissons d'un bout à l'autre du pays et que nous représentons différentes régions, il importe de faire abstraction de la politique et de reconnaître que nous avons un objectif précis en tête. Dans ce cas, il s'agissait de distribuer des fonds pour le logement ou l'innovation au plus grand nombre d'innovateurs possible au pays. De notre point de vue, le principe consiste à agir sans parti pris, sans égard au statut. Tout en reconnaissant l'importance de chacun de nos rôles dans la salle, peu nous importe si nous sommes membres des Premières Nations, Autochtones, Métis, Inuits ou citoyens.

Nous avons rapidement atteint une forme de consensus avant de nous mettre à l'œuvre, et nous avons eu recours à nos aînés et à des enseignements traditionnels pour y arriver. Ensuite, et une fois que nous avons surmonté la difficulté de faire abstraction de la politique pour décider comment nous allions allouer les fonds, le reste du processus était assez simple. Nous avons agi de bonne foi les uns vis-à-vis des autres. Nous avons suivi nos croyances traditionnelles. Nous nous sommes reconnus mutuellement et nous avons choisi des dirigeants au sein du conseil.

C'est un très bon modèle à examiner. C'est l'occasion d'évaluer quelque chose de différent qui vient s'ajouter au modèle que nous utilisons actuellement dans le cadre du programme Vers un chez-soi pour permettre aux conseils consultatifs communautaires d'avoir leur mot à dire. Je pense que ce sont deux très bons modèles à imiter.

De plus, pour revenir à l'article 56.1 de la Loi nationale sur l'habitation, cette loi existe toujours; elle n'a jamais été abrogée. Nous pourrions nous en servir pour aider à instituer ce mécanisme à l'avenir.

**M. Ryan Turnbull:** C'est formidable. Dans le même ordre d'idées, je me suis aussi interrogé sur une chose. Dans les différents documents que j'ai lus, j'ai relevé de nombreuses références à des entreprises dirigées par des Autochtones, dont certaines de nature communautaire ou sociale. Je me demande si l'innovation dans le domaine du logement pourrait inclure des avantages pour les communautés autochtones au-delà de la création de logements, dont des projets de conception, de gestion et de construction. De nombreux aspects de la construction de logements pourraient profiter économiquement aux peuples autochtones.

Êtes-vous d'accord? Voyez-vous ces possibilités? Pourriez-vous m'en décrire quelques-unes?

**M. Marcel Lawson-Swain:** Absolument. C'est une très bonne question.

J'aimerais revenir à ce que j'ai dit au début, à savoir que Lu'ma a été fondée il y a 40 ans comme société d'habitation autochtone urbaine sans but lucratif. Nous l'avons fait en vertu de l'article 56.1 de la Loi nationale sur l'habitation. À ce moment-là, nous nous sommes rapidement rendu compte que nous avions besoin de beaucoup plus de ressources que ce que la Société canadienne d'hypothèques et de logement nous donnait pour faire le travail, qu'il

s'agisse de services intégrés ou de retombées économiques. Nous parlons tous de réconciliation économique dans le cadre du travail que nous faisons actuellement.

Dans mes remarques liminaires, j'ai nommé les diverses entreprises que je représente. Soit dit en passant, toutes ces entreprises appartiennent à la Lu'ma Native Housing Society. La société qui nous rend particulièrement fiers depuis ces derniers temps est la Lu'ma Development Management Company, où nous fournissons des services de développement à l'ensemble de la communauté autochtone pour des biens immobiliers à vocation sociale. À l'heure actuelle, nous sommes en train de construire pour près de 1 demi-milliard de dollars de biens immobiliers à vocation sociale dans toute la province de la Colombie-Britannique. Nous n'existons que depuis trois ou quatre années, mais elles sont vite passées.

**M. Ryan Turnbull:** Qu'est-ce qu'un bien immobilier à vocation sociale, si vous voulez bien le définir pour le Comité?

**M. Marcel Lawson-Swain:** En général, il s'agit de tout projet qui comporte des avantages sociaux ou un but social. Il pourrait s'agir de logements sociaux, de logements abordables. Il pourrait s'agir d'un immeuble à bureaux, mais qui a pour objectif de fournir des services sociaux. Tout ce qui présente un avantage social pour l'ensemble de la collectivité, voilà ce que nous proposons et ce sur quoi nous travaillons.

**M. Ryan Turnbull:** Merci.

Madame McGee, vous avez vous aussi une entreprise sociale. Je pense que c'est une banque de meubles, n'est-ce pas?

• (1835)

**Mme Susan McGee:** Oui, en effet, Find a une marque distincte, fonctionne séparément et fournit gratuitement des meubles aux sans-abri qui finissent par trouver un logement. Cela leur permet de se rendre dans le magasin et choisir ce qui leur convient parmi les meubles que les gens nous donnent.

**Le président:** Merci, madame McGee.

Merci, monsieur Turnbull.

[Français]

Madame Chabot, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Mme Louise Chabot:** Merci beaucoup.

Ma question s'adresse à qui veut bien y répondre. On a beaucoup parlé des réalités relatives au logement, bien sûr, mais je voudrais savoir ce qui suit.

Selon vos observations, est-ce qu'il y a des réalités particulières qui touchent les aînés en ce qui a trait au logement, à l'itinérance ou à d'autres aux difficultés?

[Traduction]

**Le chef Ralph Leon Jr.:** C'est une très bonne question. Nos matriarches et patriarches ici, à Sts'ailes, ont une plus grande longévité que celle de leurs maisons sur l'île, celles de la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui ont été bâties dans les années 1960 et 1970. Cela ne fonctionne tout simplement pas. Avec le système actuel de Services aux Autochtones Canada — Affaires indiennes —, nous devons revoir les fonds de rénovation, les fonds du Programme d'aide à la remise en état des logements et tous les programmes de ce genre. Je crois que cela ne fonctionne pas. Il nous faut simplement un financement global qui parviendrait directement aux collectivités.

**Mme Susan McGee:** Si cette question s'adressait à tous, je n'ajouterais qu'une seule réponse très rapide.

Dans ce contexte, particulièrement en ce qui concerne l'itinérance, il y a deux aspects à relever.

L'expérience d'une personne qui a longtemps vécu comme sans-abri est vraiment comparable à celle d'une personne âgée de 45 ou 50 ans. Il y a donc des variables quand on parle d'aînés dans notre travail.

Ensuite, c'est que dans la planification du logement et de ces mesures de soutien, nous avons souvent des gens plus gravement démunis que d'autres. Nous devons sciemment établir l'ordre de priorité de répartition de nos ressources. Une fois que nous devons prendre des décisions au niveau communautaire, il nous arrive, malheureusement, de devoir faire des choix entre les besoins des aînés et ceux de personnes qui ont de graves troubles de santé mentale et des problèmes de toxicomanie.

Ces deux populations méritent vraiment d'être soutenues, et je ne m'opposerais jamais à ce qu'on investisse dans le logement des aînés, mais nous devons à tout prix éviter ce genre de confrontation entre les besoins des uns et des autres.

**Le président:** Merci, madame McGee.

[Français]

Merci, madame Chabot.

[Traduction]

Madame Gazan, vous avez le dernier mot. Il vous reste deux minutes et demie.

**Mme Leah Gazan:** Merci, monsieur le président. J'aime bien avoir le dernier mot.

Ma dernière question s'adresse à M. Ward. L'un de mes premiers emplois d'enseignante a été comme administratrice d'un programme d'éducation des adultes auprès d'une Première Nation. J'ai dû rédiger tellement de propositions pour de petites sommes d'argent, et je ne vous dis pas le nombre d'heures de ressources humaines que j'ai dû y consacrer... Pour obtenir 5 000 \$, il me fallait, par exemple, rédiger quatre rapports de suivi.

C'est la question que je vous pose. En quoi le financement fondé sur des propositions empêche-t-il les organismes ou institutions autochtones de s'attaquer au problème du logement et de l'itinérance d'une manière significative et durable? Je dis cela parce que je sais qu'il s'agit d'un financement annuel, surtout dans les communautés autochtones, d'où la difficulté d'élaborer des plans de logement à long terme, puisqu'on ne sait pas ce qui va se passer d'une année à l'autre.

Je vais vous laisser répondre.

**M. Matthew Ward:** Bien sûr. Je serai bref, car je pense que la réponse est assez claire. C'est un obstacle énorme.

Je pense que c'est une question de valeur ajoutée. Comme Mme McGee l'a mentionné pour Homeward Trust, bon nombre des organisations sur lesquelles on compte pour la prestation de ces services ont démontré qu'elles pouvaient s'en occuper. La nécessité de vérifier leur capacité chaque année les empêche de se concentrer sur le travail à faire.

Je m'en tiendrais là pour rester bref.

**Mme Leah Gazan:** Très rapidement, je sais que lorsque nous avons un parc immobilier assez vaste dans les réserves, même lorsque nous construisons des maisons, nous n'obtenons souvent pas assez d'argent pour réparer les logements existants, ce qui fait que nous soyons constamment en crise. Nous obtenons une nouvelle maison d'un côté, mais de l'autre, nous en avons une qui n'est pas utilisable.

Que faut-il faire pour régler ce problème qui, je le sais, est énorme, en ce qui concerne les fonds et un financement durable afin que nos peuples puissent élaborer des plans à long terme?

• (1840)

**M. Matthew Ward:** Je ne crois pas être la personne la mieux placée pour répondre à cette question. Malgré mon expérience dans le domaine du logement dans les réserves, sur le plan professionnel, je travaille à la rédaction de propositions en milieu urbain.

Il vaudrait peut-être mieux poser la question au chef Leon Jr.

**Mme Leah Gazan:** Bien sûr.

**Le président:** Chef, veuillez être très bref, si possible. En définitive, c'est vous qui avez le tout dernier mot.

**Le chef Ralph Leon Jr.:** Merci pour me laisser le mot de la fin.

C'est très important pour nous. D'un côté, nous avons une équipe pour s'occuper de tout un éventail de troubles mentaux. De l'autre, un groupe... [*Inaudible*]... avec lequel nous travaillons également, pour s'occuper des personnes qui ont toutes sortes de problèmes. Nous essayons de nous en occuper, que les fonds proviennent du ministère de l'Éducation, du ministère du Logement ou du ministère de la Famille, des Enfants et du Développement social, nous nous efforçons de travailler ensemble pour que tout fonctionne pour la personne ou la famille.

C'était une bonne question.

**Le président:** Merci, chef.

**Mme Leah Gazan:** Merci.

**Le président:** Merci, madame Gazan.

Merci à tous les témoins, d'abord d'être restés et de nous avoir attendus, puis d'avoir été si patients et si exhaustifs dans leurs réponses ce soir. Nous vous en sommes très reconnaissants. Ce sera extrêmement utile pour le travail que nous faisons ici.

Chers collègues, l'équipe de soutien de la Chambre des communes — le greffier, les analystes, les interprètes, les gens dans la salle — nous ont consacré un peu de temps supplémentaire pour nous permettre d'avoir une réunion aussi excellente. Nous ne le disons pas assez souvent: merci.

Chers collègues, je crois que nous sommes prêts à lever la séance. Y a-t-il autre chose à ajouter?

**M. Marcel Lawson-Swain:** Puis-je ajouter un commentaire à ce qu'a dit Mme Chabot au sujet des aînés?

Je pense qu'il est vraiment important de reconnaître quelque chose lorsqu'on a affaire à des personnes âgées. D'après ma propre expérience, je peux vous parler de ma belle-mère. Elle a vécu dans un pensionnat, et comme elle ne participe pas à un programme spécial pour personnes âgées autochtones, elle se retrouve dans un endroit où elle a l'impression d'être de retour au pensionnat. Elle devra donc terminer sa vie de la même façon qu'elle l'a commencée.

Je pense que le Canada doit faire davantage pour les aînés et les Autochtones à cet égard. Nous avons besoin de programmes pour les aînés autochtones.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Lawson-Swain, d'avoir conclu sur cette note plutôt sobre, qui prête à réflexion.

Merci, chers collègues.

La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>